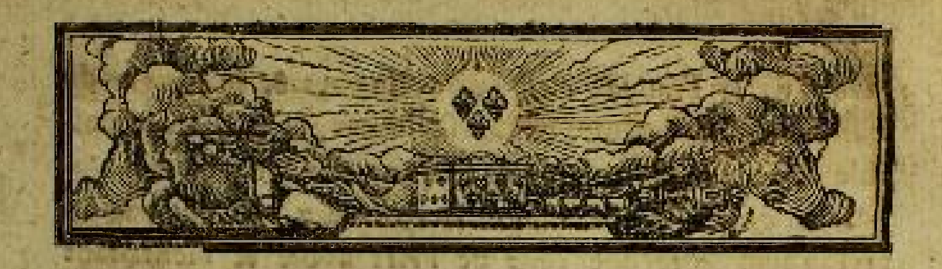


MÉMOIRE

POUR Me SMITH, Médecin Anglois, & Médecin des Cent-Suisses du Roi;

CONTRE M. le PROCUREUR DU ROI du Châtelet.

DEPUIS dix ans, je consacre au soulagement de l'humanité les connoissances que des études multipliées, de nombreux voyages & une longue expérience m'ont données en médecine: une passion vive pour cet Art, m'avoit fait, dès ma jeunesse, tourner de ce côté toutes mes vues.

Dès l'instant que mes premières occupations m'ont permis de me livrer tout entier au penchant qui m'entraînoit, j'ai eu le bonheur de faire, sur-tout dans le traitement des maladies chroniques, des cures qui ont eu de l'éclat, & auxquelles l'état désespéré des malades qui se mettoient entre mes mains, devoit en donner.

Je suis Anglois d'origine, & j'avois passé une grande partie de ma vie en Angleterre; malheureusement pour moi,



j'avois vu la France, c'eſt-à-dire, le pays & le peuple du monde le plus aimable, le plus ſéduiſant, & qu'il eſt impoſſible de voir ſans regretter de le quitter.

Mon goût pour la France devint chez moi une paſſion preſqu'auſſi forte que celle de l'Art noble & bienfaiſant auquel je m'étois dévoué.

J'avois été utile à mes compatriotes, je pouvois l'être de même à la nouvelle patrie que mon cœur adoptoit ; & je conciliois ainſi à la fois mes deux penchans les plus doux. Je vins donc en France, & je ne tardai pas à y payer ma dette par des cures auſſi heureuſes que celles que j'avois faites en Angleterre ; je puis citer pour exemple de mes premiers ſuccès, la cure du ſieur de Saint-Euſèbe, & celle du Baron de Bagge.

Je ne ſongeois pourtant pas à me faire Médecin ; je n'allois voir perſonne ; les gens qui me connoiſſoient venoient me conſulter ; je leur donnois des conſeils : ils s'en trouvoient bien ; il me ſembloit que pour faire ainſi la médecine, il n'étoit pas néceſſaire d'appartenir à un Corps.

D'ailleurs, j'avois un avantage par-deſſus mes rivaux dans cette carrière. Les bienfaits d'un Seigneur Anglois, mon ami depuis l'enfance, m'avoient valu près de 40,000 livres de rente, & me diſpenſoient de recevoir des honoraires de mes malades ; je trouvai plus agréable & plus ſatisfaiſant de n'en pas prendre ; & quoique très-diſpoſé à vivre de cet état, comme tous ceux qui l'exercent, ſi j'y euſſe été forcé par le beſoin, je remerciai la Providence de m'avoir mis à portée de goûter ſans mélange le plaiſir de ſoulager mes ſemblables.

Ce plan très-ſimple, & dont je ne veux pas qu'on me ſache

gré, puisque ma fortune me le permettoit, a irrité l'envie.

Si j'avois guéri moyennant de l'argent, l'on auroit murmuré; mais je guérissois, & je ne prenois rien! l'on jura ma perte.

Il me revint de tous côtés des propos fâcheux & incroyables que l'on tenoit sur moi : on faisoit les contes les plus absurdes, mais aussi les plus atroces ; j'étois confondu.

« Peuple aimable! m'écriois-je, vous comblez de bontés » de bénédictions les hommes utiles ; vous accueillez avec » transport les étrangers qui vous demandent l'hospitalité, » ou qui adoptent votre Patrie. Comment se fait-il que les » uns & les autres ayent presque toujours à gémir de leur » succès même, & à se repentir, en un sens, de l'accueil en- » chanteur que vous leur faites? comment se fait-il que des » calomnies & des persécutions deviennent tôt ou tard leur » récompense? »

Les dégoûts multipliés que j'éprouvai, auroient suffi pour écarter sur le champ tout homme sensible, mais moins passionné que moi pour l'occupation à laquelle je m'étois consacré. Je résistai cependant; mes amis m'encourageoient; mes malades, devenus mes défenseurs, m'enhardissoient; faites « toujours le bien, me disoit-on, & soyez sûr de la recon- » noissance du Public & de la protection du Gouverne- » ment. »

Cependant, pour ôter à la calomnie son seul prétexte, je voulus avoir un titre ; j'achetai la Charge de Médecin des Cent-Suisses de Sa Majesté. Au mépris des droits que me donnoit cette charge, j'ai été l'objet d'une persécution & d'une *voie de fait* sans exemple.

Des calomniateurs cachés osèrent me déférer à M. le Pro-

cureur du Roi, comme un Empyrique audacieux, qui faisoit payer au poids de l'or des drogues pernicieuses, & qui avoient donné la mort à ses malades.

M. le Procureur du Roi se hâte de rendre plainte; & le 15 Février dernier, un Commissaire & sa cohorte, escortés de Médecins & d'Apothicaires qui se gardent bien de se nommer, descendent chez moi; ils fouillent de tous côtés, ouvrent mes secrétaires, lisent les lettres de mes malades, enlèvent mes papiers, mes registres, des curiosités d'Histoire Naturelle très-rares; &, suivant l'usage, une partie de ces effets, ceux qui me sont les plus précieux, ont disparu; enfin deux Médecins, peu connus à la vérité, me traitent, dit-on, dans leurs dépositions, d'empoisonneur & de charlatan.

Depuis ce moment, je suis l'objet d'une persécution vraiment *effrayante*.

En vain une foule de gens distingués m'ont-ils pris sous leur sauve-garde; en vain m'a-t-on témoigné de toutes parts l'intérêt le plus touchant & le plus vif; en vain même l'analyse des remèdes que j'indiquois, analyse ordonnée par le Châtelet, me justifie-t-elle pleinement; l'acharnement de mes ennemis redouble en raison de l'activité de mes amis & de mes protecteurs, & en proportion des preuves de mon innocence.

Je suis donc forcé de descendre à une justification.

Je la donnerai aussi satisfaisante & aussi détaillée que peut l'exiger l'envie. Elle fouille jusques dans les moindres anecdotes de ma jeunesse; elle me demande compte de tous mes pas; elle crie & répète que d'après la vie *vagabonde* que j'ai menée, (car c'est ainsi qu'elle qualifie mes *voyages*) & d'après la bisarrerie de mon histoire, je ne suis qu'un *aventurier*.

Eh bien ! j'exposerai aux yeux du Public ma vie toute entière, & puisque la partie de ma cause la plus importante, peut-être, ce sont les diffamations de mes ennemis, je dirai tout, & je ferai connoître jusqu'à mon origine & ma famille.

Quant aux détails de la conduite que j'ai tenue comme Médecin, ou comme m'occupant de cet Art, *j'enleverai, je l'avoue*, à la jalousie un prétexte qu'elle saisiroit avec trop d'avantage. Je tairai le plus que je pourrai le peu de bien que j'ai eu le bonheur de faire ; je réprimerai, non pas les saillies de l'amour-propre qui se complairoit dans ce tableau (l'amour-propre seroit ici à mes yeux un sentiment méprisable), mais les émotions de la sensibilité qui m'a porté vers les malheureux, & qui pourroit encore se mêler, malgré moi, aux ressouvenirs des succès qui ont couronné mes travaux.

Je ne citerai donc que les faits que je ne pourrai dissimuler, & qui seront la base de ma justification. Je veux laisser à mes détracteurs le plaisir d'en conclure que j'affecte des réticences, faute de pouvoir citer des faits.... Hommes sensibles & reconnoissans, qui vous plaignez du silence que je vous impose sur les services que j'ai pu vous rendre, ne m'ôtez point, par un zèle indiscret, le plus grand prix de mes soins, & la plus douce indemnité de mes peines !

Cette justification une *fois publiée, j'accorderai à mes* ennemis une dernière satisfaction, & je les en avertis, pour qu'ils se consolent d'avance de l'avantage que pourra me donner sur eux cette défense publique.

Je quitterai, je me hâterai de quitter cette Patrie adoptive, où j'ai compté en vain sur le bonheur ; & puisqu'en

échange de l'hospitalité qu'elle m'a accordée, je pourrai m'applaudir de ne lui avoir pas été inutile, j'en partirai avec moins de regrets.

Je diviserai ce Mémoire en trois Parties.

La première contiendra quelques détails sur ma famille, & le récit de ma vie jusqu'au moment où j'ai commencé à exercer la Médecine.

Dans la seconde, j'exposerai les principes généraux que j'ai suivis, & les faits relatifs au Procès.

La troisième aura pour objet la discussion des accusations auxqu'elles j'ai à répondre.

PREMIÈRE PARTIE.

Ma famille est ancienne, & a tenu un rang dans la société. Cette observation m'échappe, malgré ma parfaite indifférence pour un honneur de convention aussi frivole que celui d'une origine distinguée; mais dans un pays où l'on croit souvent avoir tout dit avec ces mots: c'est un *inconnu*, *un aventurier*, *un homme de rien*, je me crois le droit de prouver qu'aux yeux même du préjugé, je suis quelque chose.

Nous avons dans ma famille, & il existe même dans la partie de l'Écosse dont nous sommes originaires, une tradition à laquelle bien sûrement je n'attache pas la moindre importance, c'est que nous descendons d'un sieur Schmidt, Saxon, qui vint en 452 en Angleterre, à la tête d'un corps de troupes de sa nation *. Cette tradition, si elle

---

* On sait que *Vortigène* fut sollicité par *Hengist*, fils de Witigise, de lui

étoit vraie, seroit à coup sûr aux yeux de mes délateurs un titre assez favorable pour moi ; mais je l'apprécie ce qu'il est, & assurément je n'occuperai ni ne payerai des Généalogistes pour me faire une descendance qui seroit plus ancienne que celle de tous les Monarques de l'Europe.

Suivant cette orgueilleuse tradition, les Schmidt, sous le règne de Canut (le Grand), c'est-à-dire, vers le commencement du onzième siècle, se retirèrent en Écosse, où ils suivirent le premier métier de leur ayeul, & prirent tous le parti des armes : ils perdirent dans leur transmigration deux lettres de leur nom, & au lieu de *Schmidt*, ils s'appelèrent *Smith*. (*)

Voici maintenant des faits plus précis, & ceux-là sont constans.

Dans le quinzième siècle, le chef de ma maison *étoit* Pair d'Écosse.

Jusqu'à la fin du dix-septième siècle, ma famille jouit tranquillement des honneurs & des biens qu'elle avoit acquis.

Mais bientôt arrivèrent les troubles des guerres civiles ; mon bisayeul fut soupçonné d'avoir excité une révolte dans le nord de l'Écosse, en faveur de Jacques II ; il fut obligé de prendre la fuite.

Ses amis & ses parens lui firent tenir quelque argent ; il se

---

permettre de faire venir des Saxons à son secours, & qu'*Hengist* obtint de ses compatriotes une flotte de quarante vaisseaux chargés de troupes, & conduite par Octa, son frère. Voyez Rapin Thoiras.

(*) Le mot Allemand *Schmidt*, & le mot Anglois *Smith*, signifient *Maréchal* dans les deux langues.

retira à Hambourg, où il fit le commerce de vins. Hambourg étoit alors l'entrepôt le plus confidérable du commerce du Nord ; mon bifayeul réuffit & fit une efpèce de fortune.

Notre nom effuya encore, dans cette nouvelle tranfmigration, une autre métamorphofe.

De *Smith*, nous redevînmes *Smidt*. Le *th*, impoffible à prononcer pour tout étranger qui n'a pas appris l'Anglois de très-bonne heure, nous valut ce retour des deux dernières lettres de notre nom.

Cependant l'amour de la Patrie rappeloit mon bifayeul en Angleterre. Il faifoit folliciter fa grace, il ne put l'obtenir ; fa tête fut profcrite & fes biens furent confifqués.

Il fe détermina alors à faire venir à Hambourg fa femme & un fils unique qu'il avoit eu de fon mariage avec elle.

Sa femme mourut dans la traverfée d'Amfterdam à Hambourg ; mon ayeul arriva auprès de fon père, & ne tarda pas à être à la tête de fon commerce.

Celui-ci, débarraffé des affaires, alla chercher du fervice en Ruffie. Il eut le bonheur d'être préfenté & de plaire à Pierre-le-Grand ; il fut employé. Il chercha à fe rendre utile, il y parvint ; il fut traité par le Czar avec cette diftinction flatteufe qui fait naître l'enthoufiafme & par laquelle un Souverain habile fait fuppléer aux récompenfes. Pierre-le-Grand fit plus, il joignit aux honneurs dont il combloit mon bifayeul, des préfens confidérables & des propriétés importantes.

Il lui donna bientôt une preuve d'eftime & de confiance plus précieufe encore.

Lorfqu'il fongea à faire remonter l'Électeur de Saxe fur le trône de Pologne, il choifit mon bifayeul pour Envoyé fecret auprès de ce Prince.

Mon biſayeul remplit ſa commiſſion avec un ſuccès qui paſſa l'eſpérance du Czar. Il enleva au parti de Staniſlas une foule de Seigneurs Polonois, dont la confédération contribua autant que les armes de Pierre-le-Grand à rétablir Auguſte.

Exalté alors par l'*ambition*, & *mettant à la faveur des* Cours & à la reconnoiſſance des Princes un prix qu'elles n'ont pas, il voulut attacher ſon *fils* à ſa *fortune*; *il lui* écrivit de venir le trouver.

Mon ayeul étoit retenu à Hambourg par deux attraits puiſſans, la *fortune* & l'*amour*. *Son commerce étoit conſi*-dérable, il y réuſſiſſoit, il aimoit la fille d'un des Bourguemeſtres; il lui plaiſoit; il fallut, pour le déterminer à quitter Hambourg, tout le dévouement de la tendreſſe filiale. Il obéit, vendit le fonds de ſon commerce pour très peu de choſe, & vint à Dreſde, où le Czar permit à ſon père de le prendre pour adjoint.

L'événement démentit bientôt les eſpérances d'avancement que mon biſayeul avoit eues pour ſon fils. Il vint à mourir; & mon ayeul, bien traité d'abord par le Czar, en fut bientôt oublié. Il ſe hâta de retourner à Hambourg, où l'amour l'attendoit pour le conſoler des diſgraces de la Cour; il ſe maria à la fille du Bourguemeſtre.

Il ne perdit pourtant pas l'*eſpérance de retourner dans ſa* patrie, & d'y rentrer dans les biens de ſa famille.

Sa femme étant devenue groſſe, il repaſſa en Angleterre, afin que ſon enfant naquît Anglois.

Mais ſa deſtinée étoit d'avoir à ſe plaindre des Cours. Il ſollicita inutilement pendant trente-deux mois; & toute

l'indemnité qu'il obtint, se réduisit à une chétive pension de 25 livres sterlings qu'on lui accorda pour son fils.

Mon ayeul se tourna alors vers le commerce: il y avoit réussi; il espéra y retrouver la fortune qui le fuyoit ailleurs. Hambourg lui plaisoit; il avoit gagné du bien dans cette ville, il y avoit rencontré une épouse aimable; il y retournoit, lorsque sa femme tomba malade & mourut à Strasbourg. Mon ayeul fut accablé de douleur; il se fixa dans cette ville, ne pouvant se résoudre à quitter les lieux où reposoient les restes de ce qu'il avoit de plus cher. Il recommença le commerce de vins, & sa maison devint en peu de temps une des premières de la ville.

Il laissa une succession assez considérable à mon père, qui, après sa mort *, vint à Paris passer quelques années avec son tuteur. C'étoit dans le temps du systême. Le tuteur de mon père employa en billets de banque la fortune de son pupille & la sienne: forcé bientôt à faire banqueroute, il laissa mon père sans autre ressource que la pension de 25 livres sterlings que le Roi d'Angleterre voulut bien lui continuer.

Mon père crut avoir trouvé dans un établissement qu'on lui proposa, une fortune assurée; ma mère passoit pour un parti assez considérable: ses espérances furent trompées; elle n'eut qu'un bien très-médiocre; il vécut néanmoins heureux & content; il eut sept enfans de sa femme; il ne lui en resta que trois, deux garçons & une fille, qu'il éleva avec beaucoup de soin.

---

* Il fut assassiné & tué d'un coup de pistolet; l'assassin a été décapité à Strasbourg. J'aime à particulariser tous ces faits pour que l'on soit à portée de les vérifier.

Il nous apprit lui-même jusqu'aux arts agréables qui entrent dans l'éducation, & qu'il possédoit parfaitement : tels que la musique, la danse, les armes, &c.

Je dois observer ici que la destinée de mon frère l'ayant entraîné dans différentes aventures, il a été dans le cas d'être connu de beaucoup de monde, & qu'on l'a souvent confondu avec moi. Il s'appeloit *Jean-Jacques*, mon nom est *Jean-Daniel* ; ces détails paroissent minutieux ; il s'en faut qu'ils le soient, & mes amis savent combien j'ai droit d'y attacher de l'importance.

Un article, entr'autres, sur lequel la malignité a pris plaisir à me confondre avec mon frère, c'est le talent pour la musique : mon frère ayant jugé à propos d'en faire son état, & jouant, ainsi que moi, de la flûte traversière, on a prétendu que j'avois fait le métier de Maître de flûte.

Je transcrirai plus bas une letre de M. le Baron de Bagge, dont les détails, en prouvant la méchanceté & les viles recherches de mes ennemis sur ce point, me justifieront suffisamment ; mais auparavant je crois devoir placer ici deux anecdotes de mon enfance, dont la singularité a probablement donné lieu aux premiers bruits qui se sont répandus à ce sujet.

J'extrais ces anecdotes d'une espèce de recueil historique que j'ai fait des événemens les plus curieux ou les plus bizarres de ma vie.

Mon père, fort occupé de nous perfectionner, mon frère & moi, dans la musique, étoit parvenu à me faire jouer à cinq ans de la flûte traversière avec une supériorité qui étonnoit dans un enfant de cet âge. A ce sujet je me

fuis fouvent rappelé avec attendriffement une plaifanterie qu'il s'eft amufé plus d'une fois à faire en fociété. Il me cachoit fous fon grand fauteuil avec ma flûte ; il prenoit enfuite la fienne, & tenant fes auditeurs à quelque diftance de nous, il jouoit différens airs, dans lefquels je l'accompagnois ; il paroiffoit ainfi avoir le talent particulier de faire les deux parties à la fois ; & moi, deffous le fauteuil fous lequel j'étois enfeveli, j'avois un plaifir inexprimable à lutter ainfi contre mon père en contribuant à fa gloire ; un mélange de vanité & de tendreffe que je n'aurois pas expliqué, mais que j'éprouvois bien réellement, me tranfportoit hors de moi ; il falloit égaler mon père pour conferver la reffemblance & tromper les oreilles les plus exercées ; il falloit affurer fon triomphe fans le partager ; j'étois généreux & noble à mes yeux ; cependant, comme il me fembloit quelquefois que je valois mieux que mon maître même, mon amour propre fouffroit un peu de l'*incognito* ; je trouvois affez déplacé que la gloire n'arrivât point à qui l'avoit méritée ; je n'aurois pas été fâché qu'on foupçonnât le myftère du fauteuil & le prodige qu'il cachoit.

Voici l'autre anecdote qui a honoré mon enfance, & que peut-être la calomnie a encore recueillie.

Quelques années après je me trouvai dans une occafion brillante, où je jouis de toute ma gloire. Louis XV arrivoit à Strabourg; c'étoit après la maladie qu'il avoit eue à Metz : on fe rappelle avec quels tranfports fes peuples le revirent ; je jouai un rôle dans les fêtes qu'on lui avoit préparées à Strasbourg ; on avoit imaginé de lui donner une efpèce de garde, compofée de cent enfans, habillés comme les Cent-Suiffes: on avoit appelé cette compagnie, les

Cent petits Suiſſes. On me choiſit pour un des fifres de la compagnie ; on m'accorda en outre l'honneur de jouer ſeul devant le Monarque ; je jouai cinq ou ſix airs, & j'eus le bonheur d'être applaudi de lui pluſieurs fois. Je n'imaginois pas alors que le fifre des Cent petits Suiſſes de Strasbourg, ſeroit un jour le Médecin des Cent-Suiſſes de Verſailles.

Soit que ces deux aventures, citées ſouvent par mes amis, ayent été traveſties par mes ennemis ; ſoit que l'exercice public que mon frère faiſoit de l'état de muſicien, ſoit la ſeule cauſe de leur mépriſe ou de leur calomnie, ils ont répandu que mon premier état avoit été de jouer de la flûte ; & dernièrement encore, un Chevalier de Saint-Louis, & un homme de Robe, (ou plutôt, ſans doute, de vils eſpions déguiſés ainſi), ont été s'informer chez M. le Baron de Bagge ſi j'en avois joué dans ſes concerts à titre de gagiſte & non comme amateur.

Voici ce que m'a écrit à ce ſujet le Baron, le 18 Juin dernier.

Quoique nous nous ſoyons perdus de vue, Monſieur, pour pluſieurs années de ſuite, je n'ai pas oublié que vous m'avez rétabli la ſanté dans un temps où preſque toute la Faculté en avoit déſeſpéré. Je vous donne ma parole d'honneur que je n'ai jamais épargné la vérité, juſqu'au point de dire que vous aviez fait le muſicien chez moi ; & vous pouvez être perſuadé que ce n'eſt que la grande reſſemblance entre vous & M. votre frère, qui a donné lieu à cette mépriſe : c'étoit un virtuoſe dans ſon genre, tout le monde trouvoit du plaiſir à l'entendre ; ainſi cette mépriſe ne peut point vous déshonorer, & ne vaut même pas la peine que vous vous en inquiétiez. Il eſt venu chez moi un grand Chevalier de S. Louis, avec un petit Robin,

vers la fin du mois d'Avril dernier, pour s'informer si vous n'aviez pas joué jadis de la flûte traversière dans mes concerts ; je leur ai répondu que vous m'aviez souvent fait ce plaisir en qualité d'amateur, & que vous n'aviez jamais fait profession de la musique. Ils m'ont témoigné la curiosité de savoir comment j'avois fait votre connoissance, je leur ai dit que je vous avois vu à Paris pour la première fois, ainsi que M. votre frère le musicien, en 1746, & que vous poursuiviez alors vos études en Médecine ; que je vous avois revu à Londres l'année d'ensuite, & fréquenté jusqu'au temps que vous partîtes pour l'Allemagne avec le jeune Lord Baltimore en qualité d'ami ; que je vous avois rencontré 21 ans après cette époque à Spa, & que depuis nous nous sommes revus plusieurs fois à Paris & à Londres ; que j'avois demeuré plusieurs mois avec vous dans votre maison en Newman-street, & passé plusieurs semaines à votre campagne à Nomans-Land, en compagnie du Prince Lubomirsky, du Prince Rezzonico, Sénateur de Rome, & de plusieurs autres Seigneurs Anglois ; je n'ai pas oublié de leur mentionner la bonne chair que vous nous fîtes pendant notre séjour avec vous, & je vous assure que je me souviendrai toujours avec reconnoissance de tout ce que vous avez fait pour moi. J'ai l'honneur d'être, &c. signé, *C. E. Baron de Bagge.*

Paris, ce 18 Juin 1786.

Je reprends l'historique de ma jeunesse.

Mon père m'envoya à Londres dès l'âge de sept ans, & me confia à un neveu de ma mère, fils d'un Bourguemestre de Spire, qui s'appeloit *Best.* Ce parent me plaça au célèbre Collége d'Eaton, où Henri IV a fondé 70 bourses. D'Eaton les jeunes gens vont continuer leurs études à

Cambridge ; j'achevai les miennes dans cette Univerſité, & j'y fis enſuite un cours d'Anatomie.

De retour en Alſace, je ne tardai pas à venir à Paris, où je ſuivis régulièrement les Médecins de l'Hôtel-Dieu & de la Charité, & les Écoles de Saint-Côme. Je fis en outre un cours nouveau d'Anatomie, & *un cours d'Acouchemens*, ſous M. Petit, qui avoit ſon amphithéâtre rue Gît-le-Cœur. (*)

Je paſſai à Paris près de deux ans & demi ; on me fit revenir à Londres pour me placer auprès du fils de Lord Baltimore, un des *plus riches* Seigneurs, & le *plus grand terrien* de l'Angleterre : l'on ſait qu'une province entière de l'Amérique Angloiſe, le Maryland, appartient à la famille des Baltimore.

Je devois être le compagnon d'études & de voyages du jeune Lord. J'avois à peu-près ſon âge ; mais plus d'expérience ; d'ailleurs ſon père l'avoit confié à un Gouverneur qui devoit nous accompagner.

Il partit pour Gottingue, où nous fîmes enſemble des études de Médecine ſuivies. Le jeune Lord prit tous ſes grades dans cette Faculté, ſoutint avec diſtinction ſes thèſes, & alla même juſqu'à recevoir le bonnet de Docteur.

Nous revînmes à Londres, où Lord Baltimore nous dit qu'il falloit nous préparer à faire le voyage d'Italie : nous fûmes le jeune Lord & moi très-contens de la propoſition ; nous nous promettions bien de tirer de ce voyage tout le parti poſſible pour notre inſtruction.

(*) J'ai rencontré dernièrement un de mes anciens camarades de *Cours*, le ſieur Barbier, Chirurgien, qui demeure rue des Poſtes, & qui eſt prêt à atteſter ces faits.

Nous voilà partis, & arrivés à Lyon ; mais un obſtacle ſur lequel nous n'avions pas compté, & qui fait ſouvent échouer les plus beaux projets, renverſa en un inſtant les nôtres.

Milord rencontre dans une boutique de modes une jeune & jolie perſonne ; il en eſt épris : il trompe ſon Gouverneur ; il me fait à moi-même un ſecret de ſon aventure ; il repart pour l'Angleterre avec ſa maîtreſſe ; m'écrit de Dijon pour m'avertir de ſon changement, & me prie de revenir pour le réconcilier avec ſon père.

Nous retournons à Londres le Gouverneur & moi ; nous trouvâmes Lord Baltimore irrité, mais un père ne l'eſt pas toujours : ce n'étoit-là d'ailleurs qu'une étourderie de jeuneſſe ; ſon fils ne ſongeoit point à ſe marier avec ſa maîtreſſe ; celle-ci ſe contentoit d'une penſion de mille écus qu'on lui avoit promiſe : le temps & l'argent terminèrent tout.

Milord mourut ; je perdis mon père la même année. Il y avoit un peu de différence dans les deux ſucceſſions que laiſſoient l'un & l'autre.

Le jeune Lord héritoit de ſon père une province conſidérable, & une fortune immenſe.

Je ne trouvai à la mort du mien qu'un *cachet de fer*, meuble précieux au reſte pour ma famille, & que l'on y conſervoit avec ſoin : il avoit appartenu à mon biſayeul, qui le fit graver pour ſon ſecrétariat, lorſqu'il fut envoyé à Dreſde par le Czar ; c'eſt tout ce qui nous reſte de ſes grandeurs & de ſes richeſſes. Ce malheureux cachet eſt aujourd'hui au Greffe du Châtelet. Je ne ſais quel prix y attachoient les Officiers de Police qui me l'ont enlevé : un

vieux

vieux cachet de fer n'avoit rien de bien intéressant pour eux, & ne les conduisoit pas à de grandes découvertes; quoi qu'il en soit, il est vrai de dire que tout mon patrimoine est en ce moment entre les mains de la Justice.

Quelque-temps après la mort de son père, Lord Baltimore partit avec moi pour un voyage assez considérable qu'il vouloit faire en Europe.

Quoiqu'il ne puisse pas être question ici de transcrire le Journal de mes voyages avec mon bienfaiteur, je crois pourtant devoir en donner quelques extraits, pour que l'on ait une idée un peu précise des courses que j'ai faites, & que la malignité, à portée de me suivre ainsi dans toutes les circonstances de ma vie, ait des prétextes de moins.

Je rejetterai dans les notes quelques anecdotes, qui étant étrangères à mon récit, ne peuvent pas entrer dans le corps de ce Mémoire. Je ne les supprime point, parce que comme elles sont en général assez curieuses, je veux payer de quelque plaisir la peine de ceux qui voudront bien me lire.

EXTRAIT du Journal de mes Voyages & de mes aventures avec Lord Baltimore.

Nous passâmes par l'Allemagne, & nous allâmes jusqu'à la mer Adriatique, où nous nous embarquâmes pour Venise. . . . .

. . . .

Nous vîmes toute l'Italie. Il ne nous est arrivé rien de remarquable pendant ce voyage. Je ne citerai donc mon Journal qu'à la date de notre départ pour Constantinople, & je me contenterai d'indiquer ma marche, lorsque les faits ne présenteront rien d'intéressant pour l'affaire actuelle.

Nous partîmes pour Conſtantinople (1).

Nous arrivâmes à Péra (l'on ſait que Péra eſt le Fauxbourg de Conſtantinople où demeurent les Ambaſſadeurs Chrétiens) (2). . . . .

. . . .

Nous reſtâmes ſix ſemaines à Conſtantinople (3), où nous

---

(1) Nous paſſâmes à côté d'une iſle Grecque où l'on nous aſſura qu'il n'habite que des femmes, & quelques vieux Prêtres; qu'elles permettent à leurs filles de devenir mères, moyennant de l'argent, avec tel étranger qui leur convient; que l'étranger s'engage alors à reſter deux, trois, huit jours avec la fille qu'il a choiſie, & que s'il l'abandonne avant le terme fixé, elle eſt déshonorée; qu'après l'âge de ſix ans, les mères vendent leurs garçons, & qu'il eſt défendu d'en garder qui ait paſſé cet âge. C'eſt aux gens qui ont lu plus de Voyageurs que moi, à décider du degré de confiance que l'on doit à cette hiſtoire.

(2) Nous vîmes à Conſtantinople une Moſquée, dans laquelle on permet aux Chrétiens d'entrer pour s'édifier, s'ils le peuvent, d'un *ſpectacle* aſſez bizarre. Ce ſont pluſieurs Derviches qui ont chacun un très-grand panier, & qui tournent ſur un pied avec une vîteſſe incroyable, telle même qu'ils finiſſent par cracher le ſang. Leur Supérieur eſt-là pour les ſurveiller, les encourager par ſa préſence, & animer de la voix & du geſte les pareſſeux: ceux qui le ſont le plus, étonneroient aſſurément nos meilleurs voltigeurs. Cette pirouette religieuſe ſe fait au ſon des inſtrumens. Perſonne ne peut approcher des Derviches; une baluſtrade les entoure; les ſpectateurs ſont placés plus bas. Ces dévots ſaltimbanques ſont aux yeux des Turcs des hommes *inſpirés*, & *ils n'imaginent pas* qu'un infidèle puiſſe ſortir de-là ſans être converti.

(3) Il y eut un incendie conſidérable à Péra, le Grand-Seigneur y accourut, accompagné de ſon Grand-Viſir, & d'un nombre prodigieux d'Agas & d'Emirs.

Il arriva dans cet incendie une aventure fort extraordinaire.

nous occupâmes, Milord & moi, de recherches ſur l'Hiſtoire Naturelle & ſur la pratique des Médecins du Pays; car leur théorie eſt, comme on le penſe bien, très-vague & fort groſſière. Nous recueillîmes de nos obſervations des connoiſſances utiles & plus nombreuſes qu'on ne ſeroit porté à le croire.

Nous retournâmes en Angleterre par la Hongrie. . .

. . . .

Arrivés à Londres, nous nous livrâmes à l'étude de la Chimie & de la Médecine: Milord avoit une Pharmacie ſuperbe; nous y travaillions ſouvent l'un & l'autre; & nous y com-

---

La maiſon d'un Interprête Grec brûloit. Il avoit, avec l'aide de cinq ou ſix Janiſſaires, ſauvé preſque tout ſes effets; mais je ne ſais par quel haſard un de ſes enfans au berceau, étoit reſté oublié: on ne pouvoit plus rentrer; tout étoit en feu; le malheureux père au déſeſpoir, croyoit ſon enfant la proie des flammes. Tout-à-coup un très-gros chien qu'il avoit, paroît fuyant de la maiſon, l'enfant à ſa gueule; il le tenoit par ſes langes. On ſe jette ſur lui; il ne veut pas l'abandonner; il échappe à tous ceux qui l'environnent, traverſe en courant beaucoup de rues, & ne s'arrête que quand il eſt arrivé à la porte d'un ami de ſon Maître; là, il dépoſe ſur le ſeuil le fardeau précieux, & reſte auprès juſqu'à ce que la porte s'ouvre.

« Devineroit-on quelle fut la *récompenſe* de ce *fidèle & généreux ſerviteur*? L'Interprête Grec s'empreſſa en effet de lui en donner une; mais celle qu'il choiſit eſt auſſi *affligeante que bizarre*: il *tua le chien de ſa propre main*, & le mangea avec ſa famille, dans un repas ſplendide qu'il donna à cette occaſion. Il s'eſt trop bien conduit, diſoit-il, pour être la pâture des vers; ce ſont des hommes qui doivent le manger, & vous ne pouvez vous autres qu'y gagner: il vous rendra plus bienfaiſans, plus ſenſibles, plus vertueux ». . . . . . .

. . . .

posions quelquefois des recettes, dont quelques-unes m'ont depuis parfaitement réussi.

Un événement que je ne pouvois pas prévoir, vint, en contribuant à ma fortune, suspendre mes études, & m'engager dans de nouveaux voyages.

On écrivit à Milord que le Gouverneur du Maryland s'étoit rendu coupable de malversations considérables, & qu'il avoit perçu pour Milord lui-même, des sommes immenses qu'il gardoit.

Milord me pria de passer en Amérique pour faire rendre compte au Gouverneur ; & il me donna pour aide un jeune Ecclésiastique nommé *Benen Allet*. Il nous fit présent à tous deux de 10,000 arpens de terre, près d'Annapolis, dont une grande partie étoit déjà défrichée, & à condition que le survivant des deux hériteroit de la part de l'autre.

Nous partîmes ; nous remplîmes heureusement la commission dont nous étions chargés, & nous fîmes rentrer à Milord Baltimore 40,000 liv. sterlings qui lui étoient dûes. Je retournai en Europe, & M. Allen resta pour veiller à l'exploitation de nos terres, qui sont toutes en plein rapport. (1)

A mon arrivée nous reprîmes nos études Milord & moi.

Je me fais un devoir de transcrire très-scrupuleusement une anecdote que mes ennemis ont travestie en en changeant la date & les circonstances. Comme il faut absolument, dans le systême qu'ils se sont fait sur mon compte, que j'aie toujours fait le métier de Charlatan, ils se sont saisis

---

(1) Milord avoit d'ailleurs donné à M. Allen deux bénéfices qui lui valent plus de 400 liv. sterlings.

d'une anecdote de ma jeunesse, assez plaisante, & ont fait d'une des parties de plaisir les plus folles qu'on puisse imaginer à 20 ans, une longue & pesante satyre ; *ils* ont dit : « *Il a fait* » le Charlatan en Angleterre, & il a vendu son orviétan sur » des tréteaux, ... » & ils ont conté l'histoire à leur manière.

Eh bien ! ils ont pleinement raison ; j'ai fait une fois en ma vie le Charlatan, dans toute l'énergie du mot ; & je crois même que bien des Empyriques n'en rempliroient pas mieux le rôle. Voici ma confession à cet égard.

Nous avions pendant nos voyages recueilli de droite & de gauche, indépendamment de nos observations sur l'Histoire Naturelle, une foule de recettes particulières qui étoient en vogue dans les pays où nous passions. Nous avions souvent rectifié ces recettes, & nous avions pris aussi l'habitude d'en composer de particulières.

Nous étions un jour Milord & moi dans son Cabinet de Pharmacie, où nous passions tous *nos momens de loisir*. Milord jetant un coup-d'œil sur la liste de nos recettes, me dit avec beaucoup de sang-froid :

« Voilà plusieurs recettes que nous avons recueillies ou » imaginées ; il ne nous reste plus, mon cher Smith, » qu'à les vendre ». Je n'entendois pas ce qu'il vouloit dire ; je le regarde en riant. — « Oui, continue Milord, vous avez beau rire, je veux aller vendre mes » remèdes, & les vendre de foire en foire. Avec des habits » richement brodés, mon Nain & sa figure grotesque, » mon gros singe & ses gentillesses, une perruque *vaste* » & noire, une trompette & une vingtaine d'histoires de nos » guérisons miraculeuses, je ferai merveilles. Quant à vous, » votre rôle ne sera pas difficile. Je vous prie seulement

„ d'accepter une boſſe, une perruque de coton laine & 4
» ou 500 ans ; car dans ce métier-là plus on eſt vieux, mieux
» on vaut. Je vous logerai dans un grand fauteuil, vous ne
» direz mot ; c'eſt moi qui ſerai l'Orateur ; & vous, vous
» ſerez le Docteur, le grand-homme dont je vanterai les
» *cures étonnantes*.

L'idée me parut gaie & vraiment originale : j'avois 22 ans ; je fus enchanté, & je conſentis de grand cœur à être de la partie ; je dis ſeulement à Milord que je regrettois de n'avoir pas pour cette plaiſanterie, le ſang-froid heureux que la nature lui avoit donné, & que je craignois de me trahir.

Eh bien, dit Milord, nous répéterons nos rôles juſqu'à ce que vous ſoyez parfaitement ſûr du vôtre.

Nous nous eſſayâmes en effet pluſieurs fois ; & lorſque Milord me crut familiariſé avec le coſtume & les pantalonnades du rôle, nous nous préparâmes à partir.

Nous faiſons d'abord acheter chez les frippiers les broderies les plus magnifiques & les plus paſſées que nous pouvons trouver ; je me coſtume comme nous en étions convenus ; nous emportons avec nous un grand fauteuil de damas vert, garni de franges d'or & d'argent, dans lequel je devois figurer avec mes 500 ans, & nous partons pour Vincheſter avec le nain, le ſinge, & quelques anciens domeſtiques de confiance de Milord.

Une de nos repréſentations ſur le Marché de Vincheſter ſuffira pour donner une idée des folies que nous fîmes dans ce voyage.

J'étois monté ſur un théâtre que nous avions dreſſé. Là, enfoncé dans mon fauteuil vert, touſſant ſouvent & ne parlant pas, je me laiſſois louer & célébrer par Milord,

qui commença ſur mon compte une longue hiſtoire bien extraordinaire, dont il ne m'avoit pas dit le premier mot; auſſi à chaque aventure merveilleuſe qu'il m'attribuoit, j'étouffois d'efforts pour ne pas rire. Il me devoit, diſoit-il, ſa jeuneſſe; car il y avoit 15 ans qu'il en avoit eu 60; & par la vertu de mon Elixir, je l'avois alors replacé à 10 ans juſte; & là-deſſus il ſe proſternoit, me baiſoit les pieds, & s'écrioit qu'il falloit adorer un ſi grand homme; puis ſe relevant, il reprenoit la ſuite des cures incroyables que j'avois faites, & contoit comme quoi paſſant un jour dans une ville, le grand homme avoit rencontré le convoi du Gouverneur qui venoit de mourir, & que tout le monde regrettoit. Témoin & touché de la douleur publique, le grand-homme avoit fait arrêter le convoi & ouvrir le cercueil; il avoit fait couler dans la bouche du mort trois ou quatre gouttes de ſon divin Elixir; le Gouverneur avoit éternué, & s'étoit levé ſur ſon ſéant en ſaluant le grand-homme. On crioit au miracle; mais le grand-homme, auſſi modeſte qu'admirable, avoit diſparu, & s'étoit dérobé à la reconnoiſſance publique.

Cette gaieté coûta à peu-près à Milord 500 livres ſterlings; car nous donnions pour deux & trois ſchellings ce qui en coûtoit trente. Comme nos médecines & nos élixirs, loin de nuire, guériſſoient, nous en avions un débit immenſe. Les gens du monde, qui nous abandonnoient d'abord à la canaille, frappés de nos ſuccès, vinrent à nous, & nous déſolions tous les Médecins & tous les Chimiſtes (1) du

---

(1) Ce mot ſignifie en Anglois une eſpèce d'Apothicaires plus diſtingués que les nôtres. Le Chimiſte compoſe les remèdes; l'Apothicaire les vend: il n'eſt proprement que le Marchand du Chimiſte.

canton ; car ſur cet article, il en eſt de l'Angleterre comme des autres pays.

Il arrivoit déjà des environs une foule de gens pour ſe mettre entre nos mains; mais Milord, toujours fertile en *expédiens* pour ſe tirer d'embarras, répondit que j'allois partir pour Pétersbourg, & que l'Impératrice m'avoit demandé.

La comédie ſe termina auſſi gaiement qu'elle avoit commencé. Nous avions guéri de la gravelle un Brocanteur nommé *Michel.* Cet homme, plein de reconnoiſſance, nous invita à dîner ; Milord accepta. Le Brocanteur avoit trois filles très-aimables ; Milord retourna deux ou trois fois le voir, enſuite il voulut auſſi le régaler à ſon tour. Il lui propoſa & à ſa famille, de venir ſe promener dans un ſuperbe château dont le Concierge étoit de ſa connoiſſance, & auprès duquel il devoit paſſer en retournant à Londres avec le grand-homme. Ce château, c'étoit Voodcoat, maiſon de campagne charmante qu'avoit Milord près d'Epſom. Le Brocanteur s'y rend, & Milord, ſous le titre de l'ami de ſon Concierge, a le plaiſir de lui donner, ainſi qu'à ſes filles, un excellent dîner chez lui. Les convives, enchantés de la maiſon, du dîner & de la politeſſe du Concierge de Voodcoat, s'en retournent à Vincheſter, & ſe ſéparent en pleurant, de ſon ami & du grand-homme.

Nous reſtâmes pendant huit jours à Voodcoat à nous remettre de nos fatigues, & à repaſſer toutes les extravagances que nous avions faites (1)

---

(1) On me permettra d'extraire à la ſuite de cette aventure, qui pourroit

Milord

Milord Baltimore voulut retourner à Conſtantinople, je l'y accompagnai.

Peu de temps après, nous partîmes avec une caravane pour Médine & la Mecque.

Nous retournâmes en Angleterre par la Pologne.

. . . .

Après notre retour, Milord ſe remit avec moi à ſes études de Chimie & de Médecine.

Il ne tarda pas à me donner des marques de ſa reconnoiſ-

---

paſſer pour romaneſque, une anecdote du même genre, qui prouve le goût & le talent qu'avoit Milord Baltimore pour les déguiſemens & les plaiſanteries de cette eſpèce. Milord ſe défioit de ſon cocher, & le ſoupçonnoit de vendre une grande partie de ſes fourrages. Il ſe met en tête de ſavoir ce qui en étoit; & pour y parvenir, il imagine de ſe traveſtir en cocher de fiacre; il me propoſe le même déguiſement, pour que je *ſois témoin de la ſcène. Il ſe rend avec moi à* Templebar, dans un cabaret qui avoit de la réputation parmi les cochers de fiacre pour l'eſpèce de bierre appelée le *porter*. Nous y trouvons en effet beaucoup de cochers. Milord contrefaiſant le Cocher à merveille, dit à ces Meſſieurs qu'il venoit de gagner 50 livres ſterlings à la loterie, & qu'il vouloit les régaler de bierre. *Il ſe met auſſi-tôt* à table avec eux, les enivrant & leur contant des hiſtoires, parmi leſquelles il en gliſſe quelques-unes des bons tours que *font les* cochers à leurs Maîtres : voilà alors chacun des buveurs prêt à conter le ſien. Milord dit avec aſſez d'indifférence *que cependant il* connoît un cocher qui ſe fait conſcience de gagner ſur ſon Maître, *que c'eſt le cocher de Milord Baltimore*. Bon ! s'écrient trois ou quatre cochers, & d'où venez-vous donc ? C'eſt le plus adroit coquin qui ait jamais exiſté. On ne connoît que lui ici; & auſſi-tôt chacun s'empreſſe de conter comme le cocher de Milord Baltimore s'arrange pour le voler.

. . . .

ſance, & aſſurément elles ſurpaſsèrent de beaucoup ce que j'avois droit d'en attendre.

Il commença par m'acheter une maiſon dans Newmaan-Street, N°. 80, qu'il me fit meubler très-magnifiquement. Il m'en donna une ſeconde dans Little-Chapel-Street, qui étoit toute meublée; il joignit à celle-là une très-belle maiſon de campagne qu'il me meubla auſſi, un jardin de cinq arpens de terre, & ſix arpens en prairie; cette maiſon & les terres qui en dépendoient, ſont ſituées entre Wallhamgrem & Sulham. C'eût été beaucoup aux yeux de tout autre que Lord Baltimore que ces premiers bienfaits, ce ne fut rien pour lui. Il ne ſe crut quitte envers moi, qu'après m'avoir donné 12000 liv. ſterlings en actions de la Compagnie des Indes, & une penſion de 500 liv. ſterlings, dont il me promit en *même-temps de me paſſer* au plutôt un contrat.

C'eſt dans ma maiſon voiſine de Wallhamgrem que j'ai reçu la plupart des gens de qualité & des étrangers diſtingués dont j'ai l'honneur d'être connu; je puis citer parmi eux le Duc d'York, alors héritier préſomptif de la Couronne, le Prince de Lubomirsky, le Prince Rézonnico, Sénateur de Rome, Lord Eglington, Lord Kelly, &c. qui pluſieurs fois ont eu la bonté de me viſiter & de manger à ma table.

Me voilà donc, pour un particulier, arrivé à un degré d'opulence qui ne devoit plus me laiſſer rien à deſirer; j'avois près de 42000 livres de rente en Europe, ſans compter 5000 arpens en valeur dans un canton très-fertile du Maryland. Comment imaginer qu'avec des reſſources ſemblables, j'aie pu jamais avoir la penſée de recourir aux viles adreſſes des Charlatans pour exiſter?

Je n'ai plus rien à apprendre au Public sur la conduite que j'ai tenue depuis l'instant où Milord Baltimore m'a comblé de ses bontés; une fois instruit des faits de ma vie qui ont précédé cette époque, il concevra aisément que je n'ai fait aucune bassesse pour m'enrichir, puisque je n'en avois pas besoin.

Je me bornerai donc à indiquer en peu de mots les faits généraux de ma vie depuis cette époque, & les courses ou les séjours que j'ai faits.

Milord fit un voyage en Hollande, où nous nous cherchâmes long-temps sans pouvoir nous joindre. Je revins à Londres, où j'eus le bonheur de rendre un service important à une Dame, mariée depuis à un Seigneur François, qui porte un nom très-connu; service sur lequel la délicatesse me défend des détails, mais qui m'a mérité l'estime & la reconnoissance de deux ou trois personnes considérables.

J'allai quelque temps après à Paris, où je fis un séjour de quelques mois; j'achetai alors une rente viagère de 4,800 liv. de M. Nicolau de Montribould. Le contrat est du 8 Février 1770. J'ai demeuré rue du Colombier, à l'Hôtel du Parc Royal, de-là, rue de Tournon, Hôtel d'Entragues; j'ai encore loué un appartement place des Victoires. J'ai fait alors une dépense assez considérable, & j'ai rendu à différentes personnes des services pécuniaires importans.

Je suis parti ensuite pour Spa avec M. le Baron de Bagge; & de Spa, je suis retourné à Londres, où j'ai trouvé des lettres de Milord Baltimor, qui me prévenoit qu'il alloit passer l'hiver à Naples, où malheureusement je n'eus pas le temps d'aller le rejoindre; une mort subite m'enleva mon

bienfaiteur, mon ami, le plus tendre & le plus respectable des amis.

Je fis par cette mort une autre perte que j'ai honte de citer après celle-là, & dont je ne parlerois sûrement pas, si je ne devois à la Justice & au Public un compte exact de toute ma vie.

Milord m'avoit offert plusieurs fois de me passer un contrat de rente viagère, à la place de la pension qu'il me faisoit. Je rejetois sans cesse ses offres, écartant l'idée d'un événement aussi invraisemblable qu'affligeant pour moi à imaginer : cet événement arriva pourtant, & je perdis 12,000 livres de rente.

Cette diminution de revenu, la guerre qui survint quelque temps après, & qui arrêtoit mes fonds d'Amérique, la charge d'une maison de campagne qui me devenoit très-dispendieuse, tout cela me força d'adopter un plan de vie différent de celui que j'avois suivi jusques-là. J'étois riche encore d'environ 300,000 livres, indépendamment de mes biens d'Amérique. Je gardai ma maison de campagne ; mais je louai ma maison de Londres, Newmaan-Street, au célèbre M. Bach, Maître de Musique de la Reine ; je vendis celle de Chapel-Street ; je convertis une partie de mes actions de la Compagnie des Indes en papiers François, & je me fis des rentes viagères du surplus.

Je recommençai en 1777 un troisième voyage d'Italie, que je fis avec Messieurs Turner & Bernard ; nous revînmes par Paris.

Je retournai à Londres, où ayant loué ma maison de Newmanstreet à M. Cazenove, ancien Gouverneur du Bengale, & sollicité par lui & par ses amis de l'aider de mes con-

ſeils dans une maladie grave qu'il avoit, j'eus le bonheur de le guérir.

C'est ici le moment de donner une idée des principes que je m'étois faits en médecine, & d'expliquer la cauſe des ſuccès que j'y ai eus : j'y trouve deux avantages ; l'un de faire connoître que ſi je me ſuis écarté ſouvent des routes ordinaires, c'eſt d'après des maximes qui ont quelque juſteſſe ; l'autre, c'eſt de rendre un nouveau ſervice à l'humanité, en publiant les principes mêmes qui m'ont mis à portée de lui être utile. Parmi les perſonnes qui me feront l'honneur de me lire, les unes, ſans doute, me jugeront avec un ſentiment de prévention qui ne leur rendra pas cette lecture fort profitable ; mais quelques-unes, plus juſtes & plus ſenſées, dédaignant les partis & les préjugés de corps, profiteront en ſilence de mes obſervations ; & après avoir été moi-même utile à la ſociété en les appliquant, je le ſerai encore par l'uſage qu'en feront les autres. Je n'ai point de ſecrets, & je rougirois d'en avoir. Eh ! quel eſt l'homme aſſez vil pour pouvoir, lorſqu'il a fait quelques découvertes avantageuſes à ſes ſemblables, refuſer de les publier, & en circonſcrire l'utilité par ce criminel ſilence ?

Voici donc en général les principes & la marche que j'ai ſuivis.

SECONDE PARTIE.

Dans l'art de la Médecine, j'ai toujours attaché un prix infini à l'obſervation, & c'eſt l'étude même de la théorie qui m'a conduit à ce ſyſtême.

La théorie dans tous les Arts, même dans ceux qui ſont les moins certains, eſt ſans doute indiſpenſable à connoître ;

& l'on ne peut trop ſe défier de ces hommes préſomptueux qui, donnant tout à la pratique, mettent habituellement leurs rêveries à la place des principes, & prennent pour bouſſole des obſervations incertaines, comme le ſont toutes celles de l'ignorance ; mais il me ſemble que dans tous les Arts auſſi, & par-deſſus tout dans l'art du Médecin, les principes ne doivent être regardés que comme un moyen d'obſerver plus ſûrement. C'eſt pour ainſi-dire un ſens de plus que la ſcience ajoute à ceux de la nature, & par lequel elle en rectifie les erreurs.

En effet, l'inconvénient eſſentiel de cette ſuperſtition pour les régles méthodiques dans un des arts les plus incertains, *c'eſt l'impoſſibilité* d'approprier exactement telle ou telle méthode aux maladies pour leſquelles elles ſont indiquées. Tantôt le compte obſcur que le malade rend de ſes ſenſations, tantôt les ſignes plus obſcurs encore, &, ce qui eſt pis, *ſouvent trompeurs de ſa maladie même*, quelquefois la foibleſſe du ſujet, ſouvent la biſarrerie du tempérament, d'autres fois la complication de maux ou cachés ou apparens ; ici, des effets qui ſemblent les mêmes, & qui pourtant le ſont rarement, par cela ſeul qu'ils viennent de cauſes différentes : là, les affections paſſagères ou habituelles du malade, une paſſion vive & cachée ſur laquelle l'imagination réagit ; enfin, cette foule d'agens de toutes les eſpèces, qui ſe croiſent éternellement dans la nature, & qui, dans la Médecine comme dans la Politique (*), dans la Phyſique,

(*) Il me ſemble auſſi qu'il y auroit un excellent traité à faire contre la plûpart des ſyſtêmes de nos Politiques modernes ; ce ſeroit celui où, au lieu de plier les faits aux ſyſtêmes, on ruineroit les ſyſtêmes par les faits ; où l'on montreroit comment des circonſtances imprévues, les

dans la Chimie & dans toutes les Sciences qui ont les faits pour objet, déroutent les meilleurs observateurs, dénaturent tous les systêmes, trompent à chaque pas le raisonnement & le calcul, & nous montrent par-tout l'agent suprême & infini se jouant pour ainsi-dire de notre orgueil & de notre impuissance : voilà, à mes yeux, les ennemis perpétuels & opiniâtres que le Médecin a à combattre, & dont il ne peut venir à bout que par une sagacité rare, une grande défiance de lui-même, & une assiduité patiente à observer.

Aussi cette opinion a-t-elle toujours été ma boussole depuis l'âge de 35 ou 40 ans, & l'étude successive des systêmes, ne m'a presque servi qu'à en connoître la frivolité & le danger.

L'expérience, je l'avoue, n'a pas tardé à me confirmer dans cette idée. C'est le Thélescope avec lequel j'ai observé la marche & les loix de ce monde particulier, qui devenoit l'objet de mon étude. L'*Astronome*, le *Physicien* peuvent se tromper sans danger sur l'ordre des autres mondes ; ils n'en peuvent réparer les désordres ; cependant l'observation est toujours leur base, & c'est d'après elle seule qu'ils procèdent. L'Homme donc qui est chargé de remplir la noble & terrible fonction d'arrêter la nature dans le cours si rapide de la destruction des êtres raisonnables, ne

---

mœurs, le caractère particulier d'une Nation ou souvent celui du Souverain, l'inertie ou l'activité d'une Nation voisine, des *préjugés heureux*, (car combien les préjugés l'emportent-ils souvent en utilité sur la raison !) des usages barbares, atroces même, ont fait la force ou la foiblesse d'un Empire, ont hâté l'époque de sa prospérité ou celle de sa décadence.

peut assez l'interroger ; & si elle cache son secret, il doit le lui surprendre à force d'adresse & de pénétration.

C'est en suivant cette règle que j'ai opéré les cures les plus extraordinaires.

Cette doctrine pourroit, ce me semble, se réduire à une espèce de maxime qui devroit être à la tête de tous les livres de Médecine. Je voudrois qu'on y lût : *ne cherchez pas ce qui doit être, mais examinez ce qui est.*

On me répondra peut être que ce principe n'est que celui du bon sens, & que je n'apprends rien de nouveau.

Mais ce seroit bien peu connoître l'esprit humain, que de raisonner ainsi.

Croit-on que les gens à systêmes, les *Docteurs*, tous les hommes, en un mot, qui pendant dix, vingt ans de leur vie, ont pâli sur les livres, s'accommodent aisément d'un précepte qui est la critique la plus amère de l'abus qu'ils ont fait du temps & de la fausse route qu'ils ont prise ? Eh ! que feroit donc un Savant de toutes les connoissances théoriques auxquelles il a consacré ses jours les plus précieux ? Que feroit-il de ces opinions brillantes qu'il a passé plusieurs années à concevoir, & à étayer de toutes les subtilités de l'esprit ? C'est un enfant disgracié de la nature; mais il a tout souffert pour lui, tout sacrifié. Il l'a conçu & porté dans son sein, au prix de mille incommodités ; il l'a mis au monde au prix de mille douleurs ; il l'a nourri lui-même au prix de mille sacrifices; cet enfant est mal constitué, contrefait, fantasque, stupide, vicieux même. N'importe, il le voit avec des yeux prévenus; il l'adore, & le préfère à tous les autres (1)

(1) . . . . *Strabonem*
Appellat PŒTUM *pater* ; & PULLUM, *malè parvus*

Eh

Eh bien! je suis fermement persuadé que du plus au moins, bien des Docteurs sont ce père là. Tous ne se font pas une réputation par des systêmes; mais beaucoup ont des opinions à eux, qu'ils doivent à des études où la théorie est plus entrée que l'observation; & quand ensuite ils viennent à pratiquer, il se passe bien du temps avant que le Docteur en sache assez pour s'avouer son ignorance. Un Philosophe, d'autant plus croyable, qu'il a été décrié & persécuté par les Philosophes, a dit : *Je hais les livres*; *ils n'apprennent qu'à parler de ce qu'on ne sait pas*. Rousseau avoit raison; mais le grand homme qui, en médecine, prononceroit cet oracle, auroit plus de raison encore. Car enfin, la vie des hommes dépend ici de ces Savans ignorans qui *parlent*.

Je pourrois citer une foule d'exemples de ces connoissances utiles que donne la seule observation; mais ce n'est pas ici le lieu; je me bornerai à un seul que j'appuirai de faits particuliers.

J'ai vu plus d'une fois qu'il falloit par-dessus tout consulter & suivre l'instinct du malade, & se régler d'après ses indications : car nous avons ainsi que les animaux, & la nature, qui est uniforme dans ses loix, nous a donné, aussi bien qu'à eux, un penchant & une aversion marqués, quoique très-difficiles à expliquer, pour ce qui nous convient ou nous nuit. Cet instinct dans l'homme social

---

Si cui filius est. . . . .
. . . . *Hunc* V A R U M *distortis cruribus; illum*
Balbutit S C A U R U M, *pravis fultum malè talis.*
Horace, Satyre 3. Livre 1.

eſt toujours plus ou moins équivoque, & ſouvent il eſt trop aiſé de confondre en lui les affections factices & déréglées, avec celles mêmes de la nature. Auſſi n'eſt-ce guères que dans les gens de campagne, ou dans les hommes du peuple dont les mœurs ſont ſaines, que cette loi de l'inſtinct eſt un guide aſſuré, parce que ce n'eſt plus que parmi eux qu'on retrouve l'homme naturel. Chez les habitans des Villes en général, c'eſt-à-dire, chez les gens du monde, l'imagination, le caprice, les paſſions exaltées, des habitudes dépravées peuvent être pris pour l'inſtinct, parce qu'ils ont la même violence, & que leur caractère eſt auſſi de ſe manifeſter par une volonté impérieuſe & aveugle. Alors, il faut un diſcernement rare pour ne pas s'expoſer à des mépriſes toujours funeſtes.

La règle générale cependant n'en eſt pas moins ſûre, & je l'ai ſuivie plus d'une fois avec ſuccès. En voici un exemple vraiment frappant.

J'étois en 1781 à Dantzick. Une fille d'auberge étoit attaquée d'une fièvre putride. Sa garde mangeoit à ſon dîner de la choux-croûte ; la malade, exceſſivement affoiblie par la fièvre, ſent l'odeur de ce mets, &, ſans l'aimer plus qu'un autre, elle en demande avec inſtance ; la garde refuſe ; la malade ſe lève pour lui arracher l'aſſiète ; elle n'y *parvient pas. J'arrive ; elle me conjure* de permettre qu'elle mange d'un mets auquel elle attache ſa guériſon. Ce goût violent & ſubit pour la choux-croûte & l'opiniâtreté de la malade, me paroiſſent une indication de la nature ; je permets qu'on lui en donne un peu ; elle paſſe mes ordres & en mange une aſſiète entière ; je tremble ; je vois cependant ſes forces revenir & ſon pouls ſe régler ; j'en crois la nature, je continue le remède, j'abandonne les autres ; au bout de

huit jours la fièvre étoit passée, & au grand étonnement de toute la Faculté du pays, la choux-croûte eut l'honneur de la guérison.

Une autre fois un malade à qui l'on avoit constamment donné des alkalis, & dont l'état ne faisoit qu'empirer, se met entre mes mains ; je lui demande s'il a du dégoût pour les choses aigres, il me dit qu'au contraire il les aime, mais qu'on les lui avoit défendues ; non-seulement je les lui permets, je les lui ordonne même en dépit de toutes les opinions contraires : il guérit.

J'ai de même soulagé & enfin guéri des poitrinaires avec des remèdes dont la base étoit du jus de citron.

Ainsi, en général, tout Médecin doit avoir pour première règle de n'en recevoir *aucune que des circonstances*; & s'il n'approprie pas scrupuleusement les remèdes à la foule d'indications qui se présente, il finira presque toujours par échouer. Il suit de fausses lueurs, il marche bientôt dans les ténèbres, & *le premier trait de lumière qui vient lui frapper les yeux*, lui montre son malade périssant victime de son aveugle théorie.

C'est aussi d'après ces principes, de m'attacher plutôt aux faits qu'aux opinions, que je me suis fait un devoir, dans mes voyages, de recueillir sur les maladies tous les faits qui pouvoient contribuer à mon instruction, & de noter sur un registre consacré à cet objet, toutes les recettes, toutes les singularités & particulièrement la sorte d'hygiène employée dans telle ou telle contrée.

Je puis, par exemple, citer en passant une recette assez singulière qu'employent les Turcs contre la petite vérole. C'est l'usage de l'eau de neige ; j'ai vu des malades lui devoir leur guérison.

Enfin, mes obſervations m'ont conduit encore à croire que le culte religieux que l'on a en Médecine pour les *principes* du grand homme que l'on nomme avec tant de raiſon *le père* de cet art, fait que l'on ſuit dans le traitement des maladies, chez les peuples modernes, une marche trop monotone. C'eſt toujours, à la vérité, ſur la même organiſation que l'art s'exerce, c'eſt toujours à ſes dérangemens qu'il a à remédier; mais la diverſité des climats, mais celle des alimens, mais la complication graduelle des maladies inconnues aux anciens, ont dû apporter dans les tempéramens des changemens ſucceſſifs, ſource d'une foule de maux qui exigent des méthodes ou des remèdes différens. Non pas que les principes élémentaires ayent pu changer; le paradoxe ſeroit inſoutenable; mais l'application doit néceſſairement en être modifiée & relative à l'arrivée des nouvelles cauſes. L'armée qui a vaincu à Pharſale, auroit ſûrement été défaite à Rosback & à Liſſa; & Céſar, auſſi bon Général que Frédéric, auroit, avec d'autres armes & d'autres connoiſſances, adopté une autre tactique. L'art de détruire les hommes a pourtant eu, de tous les temps, des principes auſſi certains & plus ſûrs peut-être que celui de les guérir; mais la poudre & le canon une fois trouvés, il a fallu changer la manière d'attaquer & de ſe défendre, & ſubſtituer, par exemple, dans les fortifications, le polygone aux murs flanqués de tours.

Ainſi, & la diverſité des cauſes, & des obſervations nouvelles, ont dû néceſſairement amener des méthodes & des recettes qui le ſont auſſi.

C'eſt ainſi que le kinkina, la rhubarbe, l'émétique, le mercure ont été employés plus utilement dans la Médecine, que les remèdes antérieurs.

C'eſt ainſi que tout récemment & malgré les réclamations du préjugé ou de la jalouſie, l'on a adopté avec ſuccès une méthode nouvelle de traiter l'une des deux peſtes inconnues aux anciens. (1)

C'eſt ainſi que parmi les remèdes que j'indique ordinairement, j'ai préféré ſouvent le gin-ſeng de la Chine, le mirzalkhaïa & le mellpinkjem.

J'avois obſervé que le gin-ſeng de la Chine, uni comme correctif à une foule de remèdes, étoit infiniment ſupérieur aux correctifs ordinaires, ſoutenoit les forces du malade en dépit du ravage de la drogue purgative, & laiſſoit cependant à celle-ci toute ſon énergie.

J'ai vu des dépôts conſidérables, des maux d'eſtomac habituels, des maux de nerfs opiniâtres, des hydropiſies caractériſées, céder, après une foule de remèdes inutiles, au gin-ſeng de la Chine, allié avec les drogues convenables.

Mais les obſtructions *ſurtout*, *les obſtructions, cauſe* preſque générale des maladies des gens riches ou ſédentaires, origine ordinaire des maladies chroniques, *ne réſiſtent* preſque jamais au gin-ſeng de la Chine, conſtamment & ſagement employé.

On verra plus bas les vertus merveilleuſes de cette plante, reconnues par les Chinois, & atteſtées par le petit nombre de gens de l'art qui ont été à portée de la connoître; au reſte, il faut bien ſe garder de la confondre avec le gin-ſeng

---

(1) Le Rob *antiſiphillitique;* il n'eſt point de dégoûts ni de tracaſſeries que n'ait eſſuyés le propriétaire de ce remède. L'avantage unique d'être approuvé par la Société Royale qui l'avoit préparé *elle-même*, auroit dû faire taire ſur le champ ſes détracteurs. Point du tout; il lui a fallu ſept ans de combats & une continuité de miracles pour vaincre.

du Canada, qui n'a pas les propriétés de celui de la Chine, ou qui ne les a qu'en un degré très-foible (1); ce feroit une méprife groffière que de confondre l'un avec l'autre.

Mais le Gin-feng de la Chine eft exceffivement cher, & c'eft auffi là le prétexte fur lequel on n'a pas manqué d'appuyer les plattes & abfurdes calomnies que l'on a multipliées fur mon compte. Heureufement ma réponfe fur cet article fera fimple & fans réplique.

Quant au Mirzalkhaïa, racine qui eft auffi d'un prix exorbitant, & qui croît dans la Tartarie Chinoife, elle a les mêmes propriétés que l'écorce du Pérou, mais elle les a bien fupérieures; c'eft le fébrifuge le plus puiffant que l'on connoiffe : elle a l'avantage inappréciable de ne former ni dépôt, ni obftructions. Elle eft en outre antifcorbutique; elle empêche la gangrêne; elle peut être regardée comme un des toniques les plus parfaits; elle facilite le jeu des fibres & des mufcles; elle met en fuite la goutte remontée. Il n'y a que quinze ans que cette racine eft connue en Europe; c'eft aux Botaniftes Anglois que nous la devons; elle fe vend quatre guinées l'once.

A l'égard de la racine de Mellpinkjem, c'eft tout fimplement de la rhubarbe de la Chine; elle a été mife en vogue en Angleterre par un fieur James Milpink, qui a eu l'honneur de lui donner fon nom. Cette rhubarbe eft très-fupérieure à celle même qui vient de Mofcovie. Elle n'a pas des

---

(1) Le P. Laffiteau lui attribuoit les mêmes vertus; mais l'expérience a démenti fon affertion; & le peu d'ufage que l'on fait en France de ce gin-feng, qui feroit devenu une branche de commerce importante, prouve l'erreur de Laffiteau.

propriétés différentes, mais elle en a d'infiniment plus efficaces.

Voila l'idée générale que je me suis cru obligé de présenter sur la méthode & les remèdes que j'ai adoptés, dès que je me suis occupé de Médecine. On peut me juger d'après cet exposé; &, ce qui est bien autrement important, on peut, si l'on y trouve des choses vraies, en profiter pour l'avancement de la science, & pour l'utilité publique.

Je terminerai donc cette discussion en disant à ceux de mes lecteurs pour qui surtout j'ai voulu l'écrire, ce que disoit Horace à un de ses amis.

Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti; si non, his utere mecum.

Maintenant que l'on est instruit des principes avec lesquels j'entrai dans la carrière, je reprends mon récit, & l'on va me voir, dès les premiers pas, en justifier l'application par des événemens assez heureux.

Après dix-huit mois de séjour à Londres, je revins à Paris suivre le traitement de mon ami, M. le Baron de Bagge, que j'avois entrepris.

Il étoit dans un état affreux. Il avoit des obstructions au foie, un gonflement considérable à la rate, un engorgement au pilore, & une rétention d'urine.

Je parvins à le soulager considérablement, mais il me manquoit les remèdes nécessaires pour le guérir; il fallut les aller chercher moi-même à Londres, chez M. *Shmaltz*, Chimiste célèbre dont je parlerai plus bas, & aux connoissances de qui je dois beaucoup. Revenu à Paris, j'employai

ces remèdes, & au grand étonnement de toutes les connoiſſances de M. de Bagge, je parvins à le tirer d'affaire.

La cure de M. le Baron de Bagge, celle de Madame Bach, de Londres, qui avoit une glande ſéreuſe au ſein, & que je guéris parfaitement; celle d'un M. Muller, que je ſuivis, & quelques autres me valurent une réputation à laquelle, bien ſûrement, je n'aſpirois ni ne ſongeois.

Mon appartement, rue de Chabanois, ne déſempliſſoit pas; il fallut ſérieuſement m'occuper de Médecine, ſi c'étoit m'en occuper que d'accorder gratuitement des conſeils utiles que mes études & l'expérience me mettoient à portée de donner.

J'eus de nouveaux ſuccès, & comme j'étois aſſez riche pour ne pas prendre d'argent, je trouvai tout ſimple de n'en pas accepter. N'ayant travaillé juſques-là que pour ma fortune, il me parut naturel, puiſqu'elle étoit faite, de payer ma dette à la ſociété, en lui rendant les ſeuls ſervices qu'elle pût attendre de moi; la vanité de l'amour propre n'entra certainement pour rien dans mon calcul; car je déclare que je ne vois pas beaucoup de mérite à agir ainſi. J'étois oiſif, je me ſuis occupé; j'ai pu être utile, j'ai cherché à l'être; j'avois de l'argent plus qu'il ne m'en falloit, je ne me ſuis pas ſoucié d'en gagner davantage. Je ne trouve rien de ſublime dans tout cela.

Je me doutai pourtant bien que cette conduite ſeroit pour moi une ſource de déſagrémens; que des enthouſiaſtes ne manqueroient pas de me prodiguer des éloges qui irriteroient l'envie, & qu'alors, comme le déſintéreſſement paſſe trop aiſément pour une fable, on feroit beaucoup de ſuppoſitions fâcheuſes ſur mon compte; mais je comptois ſur des

des propos méchans, & non pas sur des procès criminels, & j'avoue qu'en cela la malignité a passé mon attente.

Avant que d'en venir au récit des faits relatifs au procès, je dois dire quelque chose de la manière dont je me suis comporté envers mes malades.

Je n'allai d'abord chez personne que chez mes amis particuliers ; l'on m'interrogeoit sur les remèdes que je croyois propres à combattre telle ou telle maladie, je les indiquois; c'étoit là toute la Médecine que je faisois : quelquefois la personne qui me consultoit ne me paroissoit pas en état de payer les remèdes que je jugeois nécessaires, je les payois pour le malade, ainsi que le font tous les jours beaucoup de Médecins moins aisés que moi. A l'égard des gens riches, ou qualifiés, plusieurs fois ils m'ont fait prier d'aller les voir, plusieurs fois j'ai refusé ; j'ai usé de mon heureuse indépendance. Je puis citer dans le nombre de ces premiers malades, Madame la Comtesse de Fontenoi, Madame la Comtesse du Hautoy, M. le Chevalier de la Salle, M. de Veimeranges, aujourd'hui Intendant des Postes, Madame Poujaud, &c.

Si j'ai vu ensuite quelques-uns d'entr'eux, c'étoit pour céder aux importunités d'amis que je respectois, ou parce que l'opiniâtreté des malades l'emportoit sur ma constance à les refuser.

Cependant, ce que j'ai prévu ne manqua pas d'arriver.

L'envie s'éveilla ; la calomnie, son interprête ordinaire, éleva sa voix ; l'on m'imputa des faits absurdes ; les uns dirent que je m'entendois avec un Apothicaire pour faire payer un prix énorme des remèdes ordinaires ; les autres soutinrent que le hasard souvent avoit part à mes cures ; & que quand ce n'étoit que moi, le malade mouroit infail-

F



liblement. L'on entendoit de brillans diſcoureurs aſſurer très-gravement que pour perſuader aux malades l'efficacité de mes remèdes, je jetois dans leurs garde-robes des vers, des morceaux de chair, quelquefois des ſouris, ſuivant que la fantaiſie m'en prenoit ; quelques-uns plus honnêtes encore, me traitoient ſans détour d'empoiſonneur public ; & de tout cela réſultoit, pour certaines gens, la conſéquence très-claire qu'il falloit m'empêcher d'exercer la Médecine.

A ce cri de proſcription, la reconnoiſſance & l'honnêteté de mes malades oppoſoient les éloges les plus vifs, les atteſtations les plus flatteuſes, les démentis les plus précis ; & au parti très nombreux de gens qui aſſuroient que je tuois indiſtinctement ceux qui s'adreſſoient à moi, répondoit la multitude auſſi nombreuſe des perſonnes mêmes que j'avois guéries.

Que réſulta-t-il de-là ? Ce qui devoit en réſulter ; que la fureur de mes ennemis s'augmenta : juſques-là pluſieurs d'entr'eux avoient dit, *calomnions ;* bientôt la plupart dirent *perſécutons*.

Dans l'intervalle, fatigué des criailleries que j'entendois, & pour ôter tout prétexte à mes délateurs, je pris le parti d'acheter la charge de Médecin des Cent-Suiſſes de Sa *Majeſté.*

Des gens mal-intentionnés, qui apparemment ignoroient ou feignoient d'ignorer le droit que j'avois d'exercer la Médecine, allèrent trouver le Magiſtrat chargé au Châtelet du miniſtère Public. On lui dénonça des faits imaginaires, & du genre de ceux que je viens de citer ; il crut devoir rendre plainte.

A Dieu ne plaiſe que j'accuſe ici ſes intentions. Il m'a fait ſûrement beaucoup de mal ; mais ſûrement auſſi il a cru que le bien public l'exigeoit ; il eſt plein de droiture, de bonne volonté, d'honnêteté ; il jouit à toutes ſortes de titres de l'eſtime générale ; il lui eſt arrivé ce qui arrive tous les jours aux gens les plus vertueux : il a fait le mal ſans mal faire.

Le 15 Février dernier, pendant mon abſence (je n'étois pas même alors à Paris) un Commiſſaire ſe tranſporte à neuf heures du matin chez moi avec des gens de la Police.

L'on dit qu'ils étoient accompagnés d'Apothicaires ; cela peut être ; je ne vois pourtant pas en quoi le miniſtère de ces Meſſieurs pouvoit ſervir à l'expédition de la cohorte.

Des Serruriers en étoient auſſi ; ceux-ci ont été fort utiles ; car on a enfoncé les armoires & les Secrétaires.

Le Commiſſaire ou ſon cortége s'eſt jeté ſur mes papiers ; on a lu une foule de lettres de mes malades, entre-autres celles des gens de la plus haute qualité, qui ne m'avoient certainement pas fait leurs confidences pour y mettre de moitié des Commiſſaires & leur *eſcouade* ; on a *enlevé* quelques-unes de ces lettres.

On a enlevé auſſi quelques paquets de poudres, des paſtilles, mon cher, mon précieux *cachet de fer*, le regiſtre dont j'ai parlé plus haut, & un ver ſolitaire d'une eſpèce très-rare, moitié *cucurbitain* & moitié *tænia* ; le regiſtre & le ver ſolitaire ſont diſparus depuis, & *l'on nie les avoir emportés.*

Mme. Smith, qui étoit préſente à cette ſcène, Mme. Smith, jeune, ſenſible, aimable, & digne à ces titres au moins de quelques égards, repréſente en vain au Commiſſaire & à ſes aſſiſtans, qu'il ſuffiroit de mettre ſous les ſcel-

lés les objets que l'on veut enlever ; qu'il lui paroît singulier que l'on se permette de lire ainsi mes papiers les plus secrets, & d'enlever sans nécessité, en mon absence, ce qu'on pourroit enlever le lendemain, *moi présent*, & faire garder jusques-là ; on ne daigne pas lui répondre.

On fait pis ; on veut l'obliger, dans l'absurde supposition d'un accord secret entre un Apothicaire & moi, à révéler ce prétendu accord : procédé malhonnête, révoltant ; car, dans le cas où elle auroit su quelque chose qui m'eût pu nuire, elle eût fait une infamie de le révéler. On lui demande *si je ne suis pas de moitié* avec un Apothicaire pour le débit des remèdes que j'ordonne à mes malades. Il y en a un, en effet, que j'indiquois ordinairement pour quelques drogues dont je parlerai plus bas ; ma confiance lui a valu la jalousie de quelques-uns de ses Confrères ; les députés Apothicaires insistent avec vivacité, quoiqu'en *rougissant, sur la* question. Mme *Smith* répond qu'elle ne connoît pas mes affaires. Les Apothicaires Inquisiteurs répètent la même question à mon domestique ; &, accoutumés apparemment à tout savoir, comme à tout voir, ils vont, ainsi que le Commissaire, jusqu'à lui demander s'il *n'alloit* pas souvent de ma part chez Me Fourcy ; c'est cet Apothicaire heureux & envié que j'ai indiqué plus souvent que d'autres. Le domestique auroit pu se contenter de dire aux questionneurs qu'il est aussi malhonnête d'engager quelqu'un à révéler les secrets dont on le suppose dépositaire, qu'il seroit malhonnête de sa part de les trahir ; mais comme au fond il n'y avoit ici aucun secret, il dit simplement qu'il alloit de tems en tems chez Me Fourcy demander des drogues de ma part.

Après avoir bien questionné, bien lu & bien fouillé, la troupe se retire avec ce qu'elle a enlevé.

J'arrive le lendemain. On m'apprend cette violence. Elle me paroît incroyable. Cependant, comme les usages du pays où j'ai vécu habituellement sont fort différens des usages de France, je crus d'abord devoir demander des conseils; j'allai trouver des Jurisconsultes; je leur dis qu'en Angleterre semblable voie de fait s'appelleroit une violation du droit des gens. L'on me répond que celle-là n'est pas plus conforme aux Loix Françoises; qu'avant tout, pour se permettre une inquisition si violente chez un homme domicilié, il falloit des délits bien graves, dangereux pour la société, & dont l'on ne pût completter les preuves que par cette voie; qu'il eût fallu aussi que les indices les plus forts me condamnassent d'avance; parce que si j'étois innocent, le tort qu'un scandale semblable pouvoit me faire étoit irréparable; qu'enfin, lorsqu'on avoit contre un accusé des présomptions violentes, on ne pouvoit cependant faire de perquisitions chez lui sans l'appeler; qu'en cas d'une absence momentanée, l'on doit se borner à un acte conservatoire, c'est-à-dire, apposer les scellés & mettre un gardien; *que si l'on ne prend pas* toutes ces précautions, une perquisition de *cette espèce est* une voie de fait attentatoire aux droits des Citoyens.

Or, il paroît par l'espèce même du décret, qu'il s'en falloit de beaucoup que je *fusse suspect de délits graves*; j'étois alors décrété de *soit oui*; (le décret est du 21 Janvier.)

Et l'on ne m'avoit pas même fait signifier ce décret.

Et l'information paroît ne rouler que sur quatre ou cinq faits absurdes en eux-mêmes.

Et dans ce moment j'étois Médecin des Cent Suiſſes ; par conſéquent je pouvois exercer la Médecine, & l'on avoit beaucoup moins de droits de ſe rendre ainſi chez moi à main armée.

Et Mᵉ Fourcy, décrété d'ajournement perſonnel, a prouvé par ſes réponſes que les délits qu'on nous impute ſont imaginaires.

Et l'analyſe des poudres de Mᵉ Fourcy, & de celles que l'on m'a emportées, ayant été ordonnée par M. le Lieutenant de Police, & faite, comme on le penſe bien, avec toute la ſévérité poſſible, n'a conduit à aucun réſultat qui rende les preuves équivoques.

Et enfin, pour deux malades à l'occaſion deſquels mes envieux m'ont ſuſcité ce Procès, deux cens autres, gens connus & croyables, me rendent les témoignages les plus honorables.

Qu'ai-je donc à faire, & quoiqu'il ſoit évident que je n'ai pas mérité l'outrage qui m'a été fait ſous le nom de la Juſtice, n'ai je pas droit à des reparations ?

En effet, cet outrage, à ne l'enviſager ſeulement que ſous l'aſpect du tort qu'il me fait, n'eſt-il pas vraiment odieux & barbare ?

Quoi! je me dévoue tout entier au bien de l'humanité; & je ſuis, grace à la calomnie, traité comme un vil Charlatan ; grace à une mépriſe de la Juſtice, regardé comme un empoiſonneur public! Il n'arrive pas à preſent une criſe, un ſpaſme à un de mes malades, que l'on n'y voie les ſymptômes d'un empoiſonnement ; quelqu'un a-t-il pris il y a deux ou trois ans des poudres que j'indique, le moindre bouton qui lui vient au viſage eſt la preuve du ravage que mes remèdes ont

fait dans ſon ſang. Enfin, j'ai un Procès criminel au ſujet des malades que j'ai traités; une foule de particuliers ne voit que ce fait, & en tire contre moi les plus fâcheuſes conſéquences.

Je vais, au reſte, laiſſer la plume à mon Défenſeur, & le prier de diſcuter mes droits, tant d'après les faits que je viens de lui expoſer, que d'après les témoignages tels qu'*ils* doivent être à-peu-près dans l'*information*.

Mais il eſt encore un article ſur lequel portent les reproches que l'on me fait, & ſur lequel par conſéquent j'ai beſoin de donner quelques notions à mon Défenſeur.

L'on dit que les médecines que je preſcris ſont exceſſivemens chères, & que ſans doute je partage le bénéfice de la vente avec Mᵉ Fourcy.

C'eſt à mon Défenſeur à prouver que l'on ne peut m'accuſer en aucun ſens d'être de moitié avec le ſieur Fourcy dans les bénéfices (très-modiques d'ailleurs) qu'il peut faire ſur la vente des poudres; mais il m'importe, & il ne peut convenir qu'à moi de démontrer un fait qui fermera la bouche à mes détracteurs les plus acharnés; c'eſt que la drogue la plus importante, & celle qui fait la baſe des poudres dont on me reproche la *cherté*, *le Gin-ſeng* de la Chine, eſt, comme je l'ai annoncé plus haut, d'un prix ſi exceſſif que perſonne ne pouvoit naturellement le préſumer, & que d'autres, telles que le *Mirzaïkhaïa*, ſont auſſi extrêmement chères.

Sur ce fait je pourrois me diſpenſer de faire la preuve, puiſqu'il importe peu pour ma juſtification, que les drogues que j'indique ſoient chères ou non, dès que je ne les vends point, & que je ne gagne rien à la vente qui s'en

fait; mais je sais trop qu'il ne s'agit pas seulement de convaincre quand l'on est accusé, qu'il faut encore persuader; je vais donc répondre à l'objection de la cherté des poudres que j'indique.

Mes preuves seront tirées & des livres qui ont parlé du *Gin-seng*, & d'un Acte légal, dans lequel dépose un témoin non suspect sur cet article, & des lettres de M. Schmaltz.

LES PROPRIÉTÉS du Gin-seng de la Chine, suivant l'Histoire Générale des Voyages.

Tome 24e, page 298. » De toutes les plantes du pays, celle qui est la » plus estimée & qui attire quantité de Botanistes dans ces déserts, est le » *Gin-seng*, que les Mantcheous appellent *Arbàta*, c'est-à-dire, *la Reine* » *des Plantes*. On vante beaucoup ses vertus pour la guérison de diverses » maladies, & pour rétablir un tempérament épuisé par le travail. Elle » a toujours passé pour la principale richesse de la Tartarie Orientale. » On peut juger de l'estime qu'on en fait, par le prix où elle se soutient » encore à Pékin. Un once s'y vend sept fois la valeur de son poids en » argent ».

LES PROPRIÉTÉS du Gin-seng, selon le Voyageur François de l'Abbé de Laporte.

« Les propriétés de cette plante sont admirables; & les Chinois y » ont recours dans toutes leurs maladies, comme à la dernière ressource.

» Point de diarrhée, de foiblesse d'estomac, de dérangement d'intestins, d'engourdissement, de paralysie, de convulsions qui ne cèdent » au Gin-seng. Il est merveilleux, selon eux, pour rétablir d'une manière surprenante, les forces affoiblies, faciliter la respiration, purifier le sang, augmenter l'humide radical, ranimer les vieillards, les

» agonisans,

» agonisans, retarder la mort. (1) . . . .
» .. . . Cette dernière
» vertu rend ce remède infiniment précieux aux Chinois, & à. . .
» . . . . Aussi les Hollandois, qui l'achettent au
» poids de l'or, en font-ils un commerce très-lucratif. Un Missionnaire,
» épuisé par ses fatigues apostoliques, trouve dans cette racine une
» ardeur nouvelle qui le porte à de plus grands travaux. Des qualités
» si admirables l'ont fait appeler le simple spiritueux, le pur esprit de
» la terre, la graisse de la mer, le véhicule de l'immortalité.

» Elle croît principalement dans la Province de Chan-long, & dans
» la Tartarie Chinoise.

» Ici l'Abbé de la Porte rapporte la manière dont cette plante se
» recueille.

» La tige du gin-seng, hérissée d'une espèce de poil, est d'ailleurs
» fort unie, assez ronde & d'un rouge foncé, excepté dans la partie
» basse, où elle blanchit un peu, à cause du voisinage de la terre.
» Elle s'élève à la hauteur d'environ dix-huit pouces vers sa racine,
» elle pousse des rameaux, d'où naissent des feuilles oblongues, me-
» nues, cotonneuses, & dentelées dans leur contour.

» Parmi les différentes manières de faire usage de cette racine,
» voici celle que je crois la plus usitée. Lorsqu'elle est séche on met
» de l'eau dans un vase, on la fait bouillir, & l'on y jette le *Gin seng*
» que l'on a coupé en petits morceaux. On couvre bien le vase, &
» quand l'eau qui étoit bouillante est devenue tiède, on la boit
» comme du thé, le matin, avant d'avoir mangé. On garde le *Gin seng*,
» & le soir on fait bouillir de l'eau encore une fois, mais on n'en
» met que la moitié du vase; on y jette le même Gin-seng; on le
» couvre; on le laisse infuser comme ci-dessus, & on le boit de
» même. On fait ensuite sécher cette même racine au soleil; &, si
» l'on veut, on peut encore la faire infuser dans du vin, & en user.

» Cette plante est si estimée, dit M. de Bremend, que l'Empereur

(1) L'Abbé de la Porte entre ici dans des détails peu décens & peu convenables, surtout dans un ouvrage destiné à être lû par toutes les classes de la Société.

» crut faire un grand présent au Czar, que de lui en envoyer deux
» livres ».

Le fameux Schmaltz, Chimiste Allemand, établi en Angleterre, est le premier qui ait trouvé le moyen d'unir le gin seng de la Chine, comme correctif, à quantité de drogues purgatives.

On trouve dans un ancien *Journal d'Allemagne*, une lettre d'un savant Botaniste, *Rumphius*, dans laquelle il donne une description très détaillée du gin-seng.

Rumphius, après cette description, expose la manière dont on recueille cette plante, & ajoute: « On voit la
» raison & la rareté de cette racine, qu'on regarde *comme*
» *une espèce de panacée* ».

On trouve dans ce même *Journal* un article de M. Blumstrot, *dec.* 2. *an.* 8. *obs.* 189. *p.* 489, dans lequel il donne une méthode d'employer le gin-seng, & dit qu'un Jésuite *âgé*, *mais encore robuste*, *lui a avoué devoir sa vigueur à cette racine*.

Voici ce qu'on lit au sujet du gin-seng dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1718. « Le gin-seng est
» une plante *merveilleusement estimée à la Chine*. Les pre-
» miers qui en ont parlé, sont les anciens Missionnaires Jé-
» suites. Depuis, quelques Vaisseaux en ont apporté, mais
» peu, & seulement comme des échantillons curieux; car
» la plante *est rare* & fort chère. »

En 1697, M. Bourdelier avoit lu à l'Académie un Mémoire qui lui avoit été communiqué sur le gin seng; l'on y disoit que les Chinois lui donnoient le nom de *simple spiritueux*, d'*esprit pur de la terre*, de *véhicule d'immortalité*. Suivant ce Mémoire, les propriétés particulières du gin-seng

ſont *de purifier le ſang*, *de fortifier l'eſtomac*, *de donner du mouvement aux parties foibles*, *de réveiller la chaleur naturelle*, & d'augmenter en même-temps *l'humide radical*. (1)

De ce qu'on vient de lire, il réſulte que le prix de cette plante eſt, malheureuſement pour l'humanité, auſſi cher que ſes vertus ſont étonnantes ; la Providence, qui a preſque toujours mis à notre portée les choſes néceſſaires, & multiplié, pour ainſi dire, en raiſon de nos beſoins, les ſimples les plus efficaces, n'a accordé *celui-là qu'à une très-petite* partie du globe ; il ſemble qu'elle ait été avare de cette faveur.

Ce n'eſt pas qu'il n'y ait à préſent des gens qui ſe perſuadent ou qui feignent de croire que le gin-ſeng de la Chine eſt beaucoup moins rare & beaucoup moins cher que ne le ſuppoſent les auteurs que je viens de citer. Par exemple, j'ai vu dernièrement un Apothicaire qui a eu le courage de me ſoutenir qu'un Miſſionnaire de la Chine lui avoit envoyé 3 ou 4 liv. de cette plante. C'eſt-à-dire que ce Miſſionnaire, plus magnifique que l'Empereur lui-même, qui n'en donna que 2 liv. au Souverain d'un Empire plus grand que le ſien, auroit fait à cet Apothicaire un préſent double de celui-là !

Parmi les drogues nouvelles que j'emploie le plus volontiers, vient, après le gin-ſeng de la Chine, le Mirzalkhaïa, plante à peu-près auſſi chère que l'autre. Sur celle-là, je trouve dans ma correſpondance avec le célèbre Schmaltz, des faits qui décideront la queſtion. Voici ce qu'il m'écrivoit il y a peu de temps :

(1) Cette dernière propriété peut n'être comptée pour rien ; car l'exiſtence de *l'humide radical* eſt, ce me ſemble, fort douteuſe.

EXTRAIT d'une Lettre de Londres, datée du 21 Avril 1786.

» Je puis seulement vous dire à présent, qu'un de mes amis m'a assuré » avoir payé il y a un an, une once de racine de Mirzalkhaïa quatre-vingt- » dix-neuf livres de France. J'ai oublié de lui demander comment il » se l'étoit procurée ; car il me dit qu'elle étoit extrêmement rare.

» Je continue à m'occuper des moyens de réduire le prix de mes » médecines ; mais je dois vous prévenir que le Public ne pourra jouir » sur le champ de cette diminution, étant légitime de me défaire d'abord » de celles composées par l'ancien procédé. Vous pouvez m'écrire à l'a- » venir, James-Street, Haymarket, N°. 3. . . . .
» . . . .

Signé SCHMALTZ, junior. »

EXTRAIT d'une Lettre de Londres, datée du 29 Avril 1786.

« L'extrait double du Mirzalkaïa de la Chine m'a coûté douze sh. » l'once, c'est-à-dire, cinquante-sept livres douze sols, argent de France, » pour les quatre onces. Vous savez, Monsieur, que nous sommes con- » venus que vous me donneriez un louis pour une livre sterling. Vous » recevrez avec ces objets une demi-once de la racine de Mirzalkhaïa. » J'ai eu bien de la peine à vous satisfaire sur cet article, qui est extrê- » mement rare ici & très-cher, puisque la demi-once m'a coûté deux » guinées. Je ne suis pas étonné que vous ne le trouviez dans aucun Dic- » tionnaire de Médecine. Cet arbre croît dans la Tartarie Chinoise, au » plus épais des bois & près des montagnes. Il y a environ quinze ans » qu'un Botaniste Anglois en apporta pour la première fois en Europe. » La difficulté de s'en procurer, jointe à sa cherté, est la seule raison pour » laquelle elle n'est pas aussi généralement adoptée & répandue qu'elle

» devroit l'être : j'ai vu les effets les plus heureux de ſon efficacité. . .
» . . . .

Signé SCHMALTZ, junior.

En citant l'autorité de M. Schmaltz, je crois citer une des atteſtations les plus reſpectables aux yeux de quiconque connoît ſa réputation de probité & de délicateſſe.

Et pour qu'on n'imagine pas que M. Schmaltz étoit le ſeul qui vendît ces différentes drogues au prix qu'il indique, je vais tranſcrire encore une autre atteſtation, d'autant plus grave, qu'elle eſt légale. Rien de plus ſérieux en Angleterre que ces ſortes d'actes. Les témoins qui y parlent, ſeroient condamnés au pilori & à la déportation, s'ils avoient dépoſé faux. Il y a même des exemples de gens qui, en pareil cas, ont été, quoiqu'attachés au pilori, lapidés encore par le peuple ; car la Nation Angloiſe eſt la ſeule, peut-être, dont les mœurs, quoique dépravées, ayent encore conſervé ce caractère d'énergie qui ſupplée ſouvent aux vertus.

COPIE de l'Acte.

Jean-Ruſſel Manwill de Goodmans-Fields, à Londres, Bourgeois, fait ferment, & dit qu'il a acheté en différentes fois depuis quatre ans, de M. Whiteſett, Apothicaire & Chimiſte de Great Windmill-Street, à Londres, près du Marché au Foin, pluſieurs médecines & drogues, comme ci-après mentionnées.

Des Poudres de gin-ſeng de Boerrhaave, à cinq guinées les quatre priſes; Poudre d'or renommée de Boerrhaave, à quatre livres ſterlings les quatre priſes ; Poudres de gin-ſeng de Pitcarn, à cinq guinées les quatre priſes ; Poudres de gin-ſeng du Docteur James, à deux guinées les quatre priſes.

Antimoine de Paterson, à quinze schelings les douze prises.

Antimoine d'or superfin, à une demi-guinée les treize prises.

La meilleure racine de l'arbre de la Chine, appelée Mirzalkhaïa, à quatre guinées l'once.

Le Mellpingkjem, espèce de Rhubarbe de la Chine, à trente six schelings l'once.

Et le déposant dit de plus, que les médecines & drogues ci-dessus, ont été par lui envoyées depuis quatre ans & pour son propre compte, à M. Fourcy, Chimiste & Apothicaire à Paris, pour y être vendues au profit du déposant, qui accorde audit sieur Fourcy une commission de douze pour cent, pour la peine de vendre lesdites médecines. *Signé* vingt-cinquième Jolm - Roussel Manwill, & à côté, juré à l'Hôtel-de-Ville à Londres, le jour d'Avril mil sept quatre-vingt-six, devant moi. *Signé* J. Wright, Maire.

A tous ceux qui ces présentes verront : je, Thomas Wright, Écuyer, Lord-Maire de la Cité de Londres, certifie par ces présentes que le jour de la date d'icelles, est venu & comparu personnellement devant moi Jean-Russel Manwill, déposant, nommé dans la déclaration ci-annexée, qui est une personne bien connue & digne de foi, & que par serment solemnel que le déposant a prêté devant moi sur les saints Évangélistes du Dieu Tout-puissant, il a solemnellement & sincèrement déclaré, témoigné & déposé, que tous les différens points de faits & choses mentionnées en ladite déclaration ci-annexée, sont véritables.

En foi de quoi, je Lord-Maire susdit, ai fait mettre & apposer à ces présentes le sceau d'office de la Mairie de ladite Cité de Londres ; daté à Londres, le vingt-cinq Avril en l'année de Notre Seigneur mil sept cent quatre-vingt six. *Signé* Beach.

Je certifie que ce que dessus a été fidèlement & littéralement traduit d'Anglois en François sur les originaux des autres parts & ci-annexés ; par moi, Pierre Guesdon, Notaire Royal & public à Londres ; comme aussi, je certifie que la signature au bas de la déclaration en Anglois des autres parts, est véritablement celle du très-honorable Thomas Wright, Écuyer, Maire de la Cité de Londres, qui a signé & fait mettre en ma présence le sceau de ladite Cité.

A Londres, le ving-cinq Avril mil ſept cent quatre-vingt-ſix. *Signé* Pierre Gueſdon, Notaire public.

Ce jourd'hui vingt cinq Avril mil ſept quatre-vingt ſix, pardevant moi Pierre Gueſdon, Notaire Royal & public, demeurant à Londres, duement admis & juré, eſt comparu J. Barry Freeman Whiteſett, Apothicaire & Chimiſte, demeurant à Londres, rue appelée Great Wimwi-Street, au quartier de Picadilly.

Lequel a déclaré que depuis trois ou quatre ans, il a vendu à M. Mamwill de Goodmans Fields, à Londres, les médecines ſuivantes en différentes quantités & à différentes fois, pour les prix ci-après mentionnés; ſavoir :

Les Poudres de gin ſeng du Docteur James, à deux guinées les quatre priſes.

L'Antimoine d'or ſuperfin, à une demi guinée les *treize priſes*.

L'Antimoine de Paterſon, à quinze ſchelings les douze priſes.

Les poudres de gin-ſeng de Boerrhaave, à cinq guinées les quatre priſes.

Les Poudres d'or renommées de Boerrhaave, à quatre *livres ſterlings* les quatre priſes.

Les Poudres de gin-ſeng de Pitacern, à cinq guinées les quatre priſes.

La meilleure racine de l'arbre de la Chine, appelée Mitzalkaïa, à quatre guinées l'once.

Le Mellpinkjem, eſpèce de Rhubarbe de la Chine, à trente-ſix *ſchelings* l'once; dont & de quoi ledit ſieur Barry Freeman Whiteſett a requis acte à lui octroyé par moi, Notaire, pour ſervir & valoir ce que de raiſon, & a ſigné leſdits jour & an que deſſus. *Signé* Barry Freeman Whiteſett & Peter *Gueſdon*.

Je certifie que ce que deſſus a été par moi littéralement & fidèlement traduit de la déclaration originale en langue Angloiſe de l'autre part, à Londres, ce vingt-cinq Avril mil ſept cent quatre-vingt-ſix. *Signé*. Pierre Gueſdon, Notaire public.

« Il eſt ainſi auxdites copies légaliſées par Barthélemi, chargé des » Affaires de France auprès de Sa Majeſté Britannique, contrôlées à

» Paris, par Lezan, le six Mai dernier, certifiées véritables, signées,
» paraphées & déposées pour minute à Mᵉ Chaudost, l'un des Notaires
» soussignés, par acte du même jour; lequel Mᵉ Chaudost a délivré ces
» présentes, cejourd'hui vingt-six Juillet mil sept cent quatre-vingt-six.

Signé CHAUDOST, &c.

Enfin, je joindrai à ces divers témoignages un fait qui seul suffiroit pour fixer les idées sur la vraie valeur de ces drogues : c'est qu'elles se vendent à Paris le même prix qu'à Londres, & que le seul bénéfice que puisse faire ici l'Apothicaire qui les vend, est de douze pour cent, que lui accordent M. Schmaltz & les autres Chimistes Anglois. Comment aurois-je pu me résoudre à préférer à un revenu de 20 ou 25,000 liv. qu'auroit pu me valoir mon état, la part quelconque que m'auroit donnée Mᵉ Fourcy dans les douze pour cent que lui accorde M. Schmaltz ? Il me semble que cette seule observation répondroit à toutes les suppositions de mes accusateurs.

Aussi n'ai-je eu avec Mᵉ Fourcy d'autre rapport, au sujet de ces drogues, qu'un prêt de 24,000 liv. que je lui ai fait en deux ans : voici pourquoi. Mᵉ Fourcy avoit fait venir trois fois des drogues Angloises, telles que les Poudres de Boerrhaave, de James, de Pitcaern, &c. Je l'engageai à faire venir aussi du gin-seng de la Chine, de l'Antimoine doré, de l'Antimoine de Petarson, du Mirzalkhaïa, du Mellpinkjem, lui observant que j'employois utilement ces différens remèdes. Il me répondit que ces drogues-ci lui étant inconnues, il ne vouloit pas faire d'avances pour cet objet. Je lui dis que son objection n'en étoit pas une à mes yeux ; qu'il ne falloit pas que mes malades souffrissent de sa timidité ; que

que moi-même je lui prêterois les fonds pour une partie de ses premières emplettes, s'il n'osoit y employer les siens ; & que pour le mettre plus à son aise, je consentois qu'il ne me remboursât qu'après la vente. Il accepta mon offre, reçut mes fonds, & je le tins quitte des intérêts.

Peut-être Me Fourcy s'est-il déterminé à risquer lui-même des avances dont la rentrée devenoit certaine à ses yeux ; alors, indépendamment des 24,000 liv. que je lui ai prêtées, il a pu employer de son côté des fonds plus ou moins considérables, n'osant m'en demander de nouveaux ; mais on conçoit que tout cela ne peut me regarder, & que je suis nécessairement étranger à toutes ses spéculations particulières.

Au reste, voilà le seul compte que j'aye eu avec Me Fourcy, celui de l'argent que je lui avois prêté.

Je ne voulus pas que le Public fût privé de remèdes excellens, par la circonspection pusillanime de Me Fourcy ; j'aimai mieux lui faire l'avance des fonds. Il me semble qu'il n'y avoit rien dans cette manière d'agir que de généreux & d'honnête.

C'est ainsi que dans une foule de circonstances semblables, j'ai prêté & beaucoup plus souvent donné à mes malades de quoi acheter les drogues que je leur indiquois ; il m'auroit paru affreux de les laisser hasarder leur vie, faute d'argent pour payer les remèdes qui leur étoient nécessaires.

Cette manière de me conduire auroit pu, à ce qu'il me paroît, m'attirer quelques éloges, au-lieu des calomnies par lesquelles on m'a persécuté.

Mais je le sens, & l'expérience des cinq ans que j'ai passés dans cette Capitale me l'a appris ; il faut, pour être cru bien-

faisant, avoir sur-tout le secret de le faire dire. Le précepte si sublime de *laisser ignorer à sa main gauche ce que donne la droite*, n'est point *philosophique*; les sages le méprisent; ils trouvent bien plus doux, & par conséquent plus moral, d'avoir des prôneurs. En Turquie, pays de préjugés & d'ignorance, on rougit de mettre de l'ostentation aux bonnes œuvres; on donne en silence, & l'on croit un bienfait perdu quand il est connu. En Turquie l'on n'a point de journaux pour y publier des *traits de bienfaisance*, ni de Sectes savantes qui payent par des éloges enthousiastes le dévouement idolâtre de leurs adeptes; on y croit à un autre monde, & l'on *y envoie ses bonnes œuvres devant soi*. L'on n'y a pas même pour confident du bien que l'on fait, celui qui en est l'objet. C'est encore une recette que j'ai recueillie au milieu de ces barbares; pour celle-là, je ne l'ai point proposée; je l'avois gardée pour mon usage: aussi, une de mes plus grandes peines en ce moment, est d'être forcé à rompre le silence sur cet article.

J'aurois dû pourtant m'armer de quelque prévoyance, & m'attendre au moins que le Public, accoutumé à voir célébrer des traits d'humanité ordinaires comme des actions héroïques, aimeroit mieux m'accuser d'une cupidité secrette, que de croire à des bonnes œuvres cachées; mais au moins mon désintéressement, quelque peu méritoire qu'il soit, étoit connu. Pourquoi supposer plutôt des infamies que d'admettre des faits évidens? N'étois-je pas défendu de tout soupçon, & par ma fortune, & par mon éloignement du faste, & par des goûts modérés & tranquilles, & par la modicité des bénéfices que j'aurois faits, en comparaison du revenu considérable que je pouvois avoir? J'ai eu dix occa-

ſions, où une ſeule cure m'auroit valu les profits d'une année entière ſur la vente des remèdes (1).

Que m'importeroit, au reſte, cette incrédulité peu étonnante, ſans doute, dans un ſiècle où le charlataniſme de tous les genres a preſque le droit excluſif de réuſſir ? Mais pourquoi ajouter à des calomnies cruelles, des perſécutions odieuſes?... O vous, qui avez payé mes ſoins d'un prix bien ſupérieur aux acclamations de l'enthouſiaſme; vous, dont les larmes, les embraſſemens, l'indignation au moindre mot injurieux que vous entendiez prononcer contre votre libérateur, ont excité ſi ſouvent dans mon cœur les plus douces, les plus délicieuſes émotions, auriez-vous penſé que le déchaînement de l'envie me valût un jour des momens ſi cruels? Hélas! ſi je m'arrache aujourd'hui à vos empreſſemens & à la reconnoiſſance de tout ce qui vous eſt cher, pardonnez à une ſenſibilité malheureuſement trop vive, & qui, ſi elle eſt la ſource de tout le bonheur qu'on éprouve ici-bas, eſt auſſi le principe des dégoûts & des chagrins les plus amers qui puiſſent empoiſonner la vie.

VOILA ce que j'avois à dire au Public & à la Juſtice, pour leur faire connoître l'homme que mes ennemis leur ont dénoncé.

---

(1) Je pourrois atteſter particulièrement une dame de la première qualité, Madame la Ducheſſe de B... S. qui m'a voulu forcer pluſieurs fois à recevoir des ſommes très-*conſidérables*, qui a *mis à l'offre* de ces honoraires toute la grace & toute la délicateſſe poſſibles, & qui eſt prête à convenir que jamais elle n'a reçu de moi qu'un refus reſpectueux, mais précis.

Nota. *Tels sont les faits que nous avions à rapporter avant que d'en venir aux détails de la justification de Mᵉ Smith. Comme ces faits sont, ainsi que la discussion que nous y avons jointe, plus convenables dans la bouche de Mᵉ Smith que dans la nôtre, nous avons mieux aimé employer le genre d'exposition usité en pareil cas, & faire parler Mᵉ Smith lui-même. Il nous reste à présenter l'examen de la procédure & des imputations que l'on fait à l'accusé. Mais cette discussion exigeant des détails minutieux, & le nombre des pièces justificatives, qui doivent la suivre, augmentant encore le volume, nous avons préféré, pour soulager l'attention de nos Lecteurs, de séparer les Faits des Moyens. Ce second Mémoire paroîtra dans peu de jours.*

Mᵉ TRONSON DU COUDRAY, Avocat.



De l'Imprimerie de P. G. SIMON & N. H. NYON, Imprimeur du Parlement, 1786.

Mr Pingré. à Ste geneviève.